

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1979

29 juillet 2014

SOMMAIRE

Capalux S.A.	94946	Dolpa S.à r.l.	94954
Capellen Services Sàrl	94946	Dow International Finance S.à r.l.	94976
Casa Sebe S.à r.l.	94946	Dream Global Advisors Luxembourg S.à r.l.	94985
CB International Finance S.à.r.l.	94946	Drop Belux	94950
C.C.B. S.A.	94973	DSG S.à r.l.	94955
Centre d'Initiative et de Gestion Local Strassen	94948	D.T. Finance S.A.	94951
CF Special Opportunities S.A.	94947	Duet Mena Horizon Fund	94955
CH57 S.A.	94947	Dundee International (Luxembourg) Advi- sors S.à r.l.	94985
Cindy Private S.A. SPF	94947	Dussmann Catering S.à r.l.	94954
Clorane S.A.	94947	Dussmann Lavador S.à r.l.	94956
Code Color S.à r.l.	94948	Dutch Investments (Lux) S.à r.l.	94956
Communication Bilingual Center S.à r.l.	94948	Escape Polymers S.à r.l.	94949
Comptoir Anti-Feu Luxembourgeois S.A.	94948	Eurasian Resources Group	94955
Comptoir Anti-Feu Luxembourgeois S.A.	94949	Eurest Luxembourg S.A.	94992
Consepio S.A. SPF	94949	European Property Fund (Holdings) Limi- ted S.à.r.l.	94988
CRD S.A.	94949	Europe-Gérance S.A.	94991
CRD S.A.	94950	Europe Universal Holding	94992
Credit Suisse Holding Europe (Luxem- bourg) S.A.	94950	Falcon Fund SICAV	94946
Crest Capital S.A.	94951	ICG-Longbow UK Real Estate Debt Invest- ments III S.à r.l.	94956
Crop Mark S.à r.l.	94951	Ikano S.A.	94990
Dan Group S.à r.l.	94953	Kavaro Invest S.à r.l.	94952
DBA Lux 1 S.A.	94953	K.F. Finance S.A.	94991
DBA Lux 2	94953	Oriflame Cosmetics S.A.	94957
Delcampe Luxembourg S.à.r.l.	94952	Partners Group Norway Retail 1 (Luxem- bourg) S.à r.l.	94964
Deltainvest S.A.	94954	PBG International Holdings Luxembourg Jayhawk SCS	94971
Denning & Co. Investments Ltd. S.A.	94953	Schroeder Import	94975
De Statiker sàrl	94953	Sigfrido S.A. SPF	94988
Dété Publicité & Communication S.à.r.l.	94952	Tinsel Group S.A.	94976
Développement Immo Redange S.A.	94951	UE-Moldavie association sans but lucratif	94983
Devix Topco	94951	Wonlux S.A.	94987
Devon Holdings S.à r.l.	94952		
DIF Infra 3 PPP 1 Luxembourg S.à r.l.	94954		

Capalux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5442 Roedt, 54, route de Remich.

R.C.S. Luxembourg B 50.421.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Comptable B + C S.à.r.l.

Luxembourg

Référence de publication: 2014073643/11.

(140086656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Capellen Services Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1141 Luxembourg, 103, Bei der Härewiss.

R.C.S. Luxembourg B 69.621.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014073644/9.

(140086653) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Casa Sebe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4130 Esch-sur-Alzette, 54, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 156.878.

Par la présente j'ai le regret de vous faire part de ma démission en tant que gérant technique de la société Casa Sebe Sàrl avec effet immédiat 30.04.2012

Esch sur Alzette, le 30.04.2012.

OLIVEIRA JEAN.

Référence de publication: 2014073645/10.

(140086791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

CB International Finance S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 93.303.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 27 février 2014 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 26 mai 2014.

Référence de publication: 2014073648/11.

(140086712) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Falcon Fund SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 84.227.

Le rapport annuel au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Falcon Fund SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

RBC Investor Services Bank S.A.

Société anonyme

Référence de publication: 2014073742/13.

(140086808) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

CF Special Opportunities S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 150.089.

—
Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 14 avril 2014

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2019:

- Monsieur Murad IKHTIAR, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Président

- Monsieur Luc HANSEN, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

- Monsieur Reno Maurizio TONELLI, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2014073651/19.

(140086579) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

CH57 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 21, Zone d'Activités Am Bann.

R.C.S. Luxembourg B 74.627.

—
Les comptes annuels du 01/01/2013 au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014073652/10.

(140086344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Cindy Private S.A. SPF, Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 169.774.

—
Les comptes annuels au 30.06.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour: CINDY PRIVATE S.A. SPF

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Aurélie Katola / Susana Goncalves Martins

Référence de publication: 2014073654/15.

(140087000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Clorane S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 93.250.

—
Le Bilan au 31.12.2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2/5/2014.

Signature.

Référence de publication: 2014073655/10.

(140087114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Code Color S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9990 Weiswampach, 31, Duarrefstooss.

R.C.S. Luxembourg B 159.541.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 26/05/2014.

Référence de publication: 2014073657/10.

(140086569) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Centre d'Initiative et de Gestion Local Strassen, Association sans but lucratif.

Siège social: L-8041 Strassen, 1, place Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg F 106.

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire, qui a eu lieu le 19 juin 2013 au siège social à Strassen, les membres associés présents au dûment représentés ont approuvé les modifications des statuts suivantes:

Chapitre II. Objet

Art. 4. L'objet social de l'association est exercé conformément aux dispositions des articles L 591-1 et L-591-2 du Code du Travail.

L'objet social consiste dès lors en la création, le développement et la promotion d'activités d'insertion ou de réinsertion professionnelle ayant comme finalité de préparer l'intégration ou la réintégration sur le marché du travail de personnes éprouvant des difficultés particulières pour trouver un emploi indépendamment de l'évolution conjoncturelle ainsi que des activités socio-économiques ayant comme finalité d'offrir au bénéficiaire dans le cadre d'un contrat de travail un emploi et un encadrement de nature socio-économique tenant compte des difficultés éprouvées par le bénéficiaire pour trouver un emploi sur le marché du travail.

L'association a obtenu, en date du 30 avril 2013, l'agrément ministériel conformément à l'article L-593-2 du Code du Travail.

Pour le CIGL STRASSEN ASBL

Monsieur GREIVELDINGER Gaston

Président

Référence de publication: 2014073650/23.

(140086708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Communication Bilingual Center S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4751 Pétange, 165C, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 171.032.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014073658/10.

(140086643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Comptoir Anti-Feu Luxembourgeois S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1318 Luxembourg, 58, rue des Celtes.

R.C.S. Luxembourg B 45.071.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le compte de Comptoir Anti-Feu Luxembourgeois S.A.

Stéphanie Dosch

Référence de publication: 2014073659/11.

(140086780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Comptoir Anti-Feu Luxembourgeois S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1318 Luxembourg, 58, rue des Celtes.
R.C.S. Luxembourg B 45.071.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le compte de Comptoir Anti-Feu Luxembourgeois S.A.
Stéphanie Dosch

Référence de publication: 2014073660/11.

(140086797) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Consepio S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 147.184.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2014.

Pour: CONSEPIO S.A. SPF
Société anonyme
Experta Luxembourg
Société anonyme

Christine Racot / Susana Goncalves Martins

Référence de publication: 2014073662/15.

(140087001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

CRD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8069 Bertrange, 30, rue de l'Industrie.
R.C.S. Luxembourg B 82.593.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le compte de CRD S.A.
Stéphanie Dosch

Référence de publication: 2014073663/11.

(140086730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Escape Polymers S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2221 Luxembourg, 205, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 167.307.

Extrait de la résolution prise par l'associé unique en date du 23 avril 2014

1) Le gérant unique constate que:

la société Atconsulting S.à.r.l., 8 Avenue de la Faïencerie L-1510 no. RCS B 145722 a vendu 4.125 parts sociales de la société Escape Polymers S.à.r.l., 205, Rue de Neudorf L-2221 Luxembourg à la société Geslux S.A., 8 Avenue de la Faïencerie L-1510 no. RCS B155007.

Il résulte de cette cession que les actionnaires de la société Escape Polymers S.à.r.l. sont les suivantes:

Atconsulting S.à.r.l. 8.175 parts sociales

Geslux S.A. 4.125 parts sociales

Pour extrait conforme

ESCAPE POLYMERS S.A.R.L

Référence de publication: 2014073724/17.

(140086507) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

CRD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8069 Bertrange, 30, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 82.593.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le compte de CRD S.A.

Stéphanie Dosch

Référence de publication: 2014073664/11.

(140086760) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Credit Suisse Holding Europe (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 45.630.

L'assemblée générale ordinaire du 19 mai 2014 a décidé de renouveler les mandats de Messieurs Luca Diener, Jean-Paul Gennari, Yves Maas, Marco Scholz et Rudolf Kömen en tant que membres du conseil d'administration.

Il est à noter que l'adresse professionnelle de M. Maas a changé de 56, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Le conseil d'administration se compose dès lors comme suit, et ce jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2015:

- Luca Diener, Member du Conseil d'Administration

4, Kalandergasse, CH-8070 Zurich

- Jean-Paul Gennari, Membre du Conseil d'Administration

5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

- Rudolf Kömen, Membre du Conseil d'Administration

5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

- Yves Maas, Membre du Conseil d'Administration

5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

- Marco Scholz, Membre du Conseil d'Administration

Junghofsirasse 16, D-60311 Frankfurt am Main

KPMG Luxembourg S.à r.l., a été réélu comme réviseur d'entreprises, et ce jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2014.

CREDIT SUISSE FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Référence de publication: 2014073665/28.

(140086452) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Drop Belux, Société Anonyme.

Siège social: L-7594 Beringen, 17, rue des Noyers.

R.C.S. Luxembourg B 151.415.

J'ai l'honneur et le regret de vous informer que j'ai pris la décision de démissionner des fonctions d'Administrateur délégué de la Société Drop Belux SA immatriculée au registre du commerce société Luxembourg sous le numéro B151415 et ce à compter du 30 décembre 2012.

Lynx Finances Group, Ltd

Suite 2208, 22/F., Tower 1, Times Square,

1 Matheson Street, Causeway Bay, Hong Kong

Jacques Gaston Michel Sordes, Dit Jack Michael Sword

Né le 17 novembre 1947 à Courbevoie, France

Référence de publication: 2014073679/15.

(140086321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Crest Capital S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-8041 Strassen, 65, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 144.025.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2014073666/11.

(140086357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Crop Mark S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2342 Luxembourg, 64, rue Raymond Poincaré.

R.C.S. Luxembourg B 55.619.

Les comptes annuels du 01/01/2013 au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014073667/10.

(140086340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

D.T. Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8084 Bertrange, 56, rue de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 102.705.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26/05/2014.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2014073668/12.

(140087253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Développement Immo Redange S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8506 Redange-sur-Attert, 30, rue de Niederpallen.

R.C.S. Luxembourg B 172.749.

Le Bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2014.

GERARD Rachel.

Référence de publication: 2014073669/10.

(140086905) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Devix Topco, Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 183.301.

Les statuts coordonnés au 25 avril 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch

Notaire

Référence de publication: 2014073675/11.

(140086917) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Dété Publicité & Communication S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 81-82, rue de Hollerich.

R.C.S. Luxembourg B 57.905.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26/05/2014.

G.T. Experts Comptables Sàrl
Luxembourg

Référence de publication: 2014073670/12.

(140087163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Delcampe Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8410 Steinfort, 39, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 158.954.

Le bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 2013.

Pour la société
Un mandataire

Référence de publication: 2014073674/12.

(140086522) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Devon Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 185.751.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2014.

Pour copie conforme
Pour la société
Maître Carlo WERSANDT
Notaire

Référence de publication: 2014073676/14.

(140086358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Kavaro Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 90.263.

Monsieur Claes Peter Westerlund, propriétaire de 800 parts sociales de la société à responsabilité limitée KAVARO INVEST S.à r.l. ayant son siège social à L-1653 Luxembourg, 2, Avenue Charles de Gaulle a cédé la totalité de ses parts sociales à la société WESTERLUND INVEST AB, ayant son siège social à S-142 22 Skogås, Box 63.

Suite à cette cession, le capital social de la société KAVARO INVEST S.à r.l est détenu comme suit:

WESTERLUND INVEST AB

ayant son siège social à S-142 22 Skogås Box 63 800 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2014.

Référence de publication: 2014073890/16.

(140086822) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Dan Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 164.126.

Le 24 avril 2014 la société DAN GROUP LTD, propriétaire de 125 parts sociales de la société à responsabilité limitée DAN GROUP S.à r.l. a cédé la totalité de ses parts sociales à la société de droit panaméen DAN GLOBAL FOUNDATION, inscrite au Registre de Panama sous le n° 49965, ayant son siège social à Calles 50 y Aquilino de La Guardia, Plaza Banco General, Piso 14, 0815 Panama City, Panama.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 26 mai 2014.

Référence de publication: 2014073685/14.

(140087099) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

DBA Lux 2, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 138.875,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 111.182.

Le bilan au 30 juin 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 26 mai 2014.

Référence de publication: 2014073689/10.

(140087397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

DBA Lux 1 S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 138.875,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 111.181.

Le bilan au 30 juin 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 23 mai 2014.

Référence de publication: 2014073688/10.

(140086439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

De Statiker sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-3329 Crauthem, 31, rue de la Forêt.
R.C.S. Luxembourg B 163.288.

Les comptes annuels du 01/01/2013 au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014073690/10.

(140086339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Denning & Co. Investments Ltd. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 34, rue Michel Rodange.
R.C.S. Luxembourg B 52.923.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 23 mai 2014.

Référence de publication: 2014073692/10.

(140086447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Deltainvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.
R.C.S. Luxembourg B 169.573.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 25 avril 2014 à 11.00 heures à Luxembourg

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes venant à échéance lors de la présente Assemblée, celle-ci décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat des administrateurs Monsieur Joseph Winandy, de JALYNE S.A. et de PACBO EUROPE Administration et Conseil.

L'assemblée décide également de renouveler le mandat du commissaire aux comptes THE CLOVER.

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui approuvera les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2014.

Pour copie conforme

Joseph WINANDY / JALYNE S.A.

- / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2014073691/18.

(140087026) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

DIF Infra 3 PPP 1 Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 5, rue des Capucins.
R.C.S. Luxembourg B 170.314.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014073693/9.

(140087173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Dolpa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 302.125.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 79.973.

Le bilan de la société au 31/12/2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2014073696/12.

(140086977) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Dussmann Catering S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6947 Niederanven, 1A, Zone Industrielle Bombicht.
R.C.S. Luxembourg B 164.679.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue en date du 20 mai 2014 que:

- Le réviseur d'entreprises nommé pour l'exercice se clôturant le 31.12.2014 est la société BDO Audit S.A. établie au "Le Dôme" Espace Pétrusse, avenue Charles de Gaulle, B.P. 351 L-2013 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour les Gérants

Par mandat

Me Nicolas SHAEFFER

Référence de publication: 2014073701/15.

(140086574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

DSG S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 114.708.

—
Extrait des décisions prises par le conseil de gérance en date du 29 avril 2014

1. Le siège social de la société a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Luxembourg, le 26 mai 2014.

Pour extrait sincère et conforme

Pour DSG S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014073697/14.

(140087333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Duet Mena Horizon Fund, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches.
R.C.S. Luxembourg B 158.564.

—
EXTRAIT

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue au siège social le 29 avril 2014 a adopté les résolutions suivantes:

1. L'assemblée a noté que les Administrateurs de la société ont été élu pour une période statutaire de 6 ans qui prendra fin à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu en 2018:

- Monsieur Nemer Bechara (demeurant aux Emirats Arabes Unis, Al Fattan Currency House, DIFC, No 4 Dubai),
- Monsieur Peter Dickinson (demeurant au Luxembourg, 51 avenue John F Kennedy, L-1855 Luxembourg),
- Monsieur Neil Ross (demeurant au Luxembourg, 10 rue Beaumont L-1219 Luxembourg).

2. L'Assemblée a ré-élu PricewaterhouseCoopers, Société Cooperative, dont le siège social se situe 400 route d'Esch, L-1471 Luxembourg à la fonction de Réviseur d'Entreprises pour une période d'un an se terminant à l'Assemblée Générale Annuelle de 2015.

Pour DUET MENA HORIZON FUND

HSBC Securities Services (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2014073699/22.

(140087332) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Eurasian Resources Group, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 62.500,00.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R.C.S. Luxembourg B 177.275.

—
Résolution circulaire des associés

En date du 23 mai 2014, les associées de la Société ont nommé PricewaterhouseCoopers, Société Coopérative, 400 route d'Esch, L-1471 Luxembourg (ci-après "PwC"), Réviseur d'entreprise agréé pour la Société.

Il a été donné mandat à PwC pour l'audit de l'année comptable se terminant le 31 décembre 2013, et jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2014 pour l'approbation des comptes 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2014.

Pour les associés

Thomas Heymans

Mandataire

Référence de publication: 2014073711/18.

(140087196) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Dussmann Lavador S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6947 Niederanven, 1A, Zone Industrielle Bombicht.
R.C.S. Luxembourg B 17.505.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue en date du 20 mai 2014 que:

- Le réviseur d'entreprises nommé pour la révision des comptes au 31.12.2014 est la société BDO Audit S.A., établie au "Le Dôme" Espace Pétrusse, boulevard Charles De Gaulle, B.P. 351 L-2013 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour les gérants

Par mandat

Me Nicolas SCHAEFFER

Référence de publication: 2014073702/15.

(140086578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Dutch Investments (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 137.152,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 157.475.

Extrait des résolutions du conseil de gérance

En date du 20 mai 2014, le conseil de gérance a décidé de transférer le siège social de la Société du 13-15 Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg au 6 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, et ce avec effet immédiat.

Nous vous prions également de bien vouloir prendre note du changement d'adresse des gérants suivants:

Gérants de catégorie A:

- Andrew Paul Willis, 2 Brock Terrace, The Grange, St Peter Port, Guernesey, GY1 1RQ
- Arne Frandsen, 24 ch. Chantecoucou, 1255 Veyrier, Suisse

Gérant de catégorie B:

- Intertrust Management (Luxembourg) S. à r.l., 6 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2014.

Sophie Zinzten

Mandataire

Référence de publication: 2014073683/21.

(140086697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

ICG-Longbow UK Real Estate Debt Investments III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 7.011.699,80.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 172.260.

Par le présent avis, la Société informe les tiers du changement de dénomination de son associé, LocalTapiola Mutual Pension Insurance Company, désormais dénommée «Elo Mutual Pension Insurance Company».

Par contrat de transfert de parts sociales du 24 mars 2014, LREC Partners Investments LLP a cédé 297.000 parts de classe A qu'elle détenait dans la Société à ICG-Longbow Partners Investments No.3 LLP, une société établie sous le droit anglais, ayant son siège social à 42, Wigmores Street, W1U 2RY Londres, Royaume-Uni, et enregistrée auprès de la «Companies House» sous le numéro OC 385807.

En conséquence, ICG-Longbow Partners Investments No.3 LLP détient donc, à ce jour, 297.000 parts de classe A dans le capital de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2014.

Référence de publication: 2014073843/18.

(140086464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Oriflame Cosmetics S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 8.835.

In the year two thousand and fourteen on the nineteenth day of May at 01:00 p.m. Central European Time (“CET”),
Before Us Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg);

Was held

an extraordinary general meeting (the “General Meeting”) of ORIFLAME COSMETICS S.A., a public limited liability company (société anonyme) existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 24, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 8.835 (the “Company”), incorporated pursuant to a deed received by Me Georges-Joseph ALTWIES, notary then residing in Dudelange (Grand Duchy of Luxembourg), on January 22, 1970, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 81 of May 16, 1970, lastly amended by a deed received by the officiating notary, on July 15, 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2662 of 24 October 2013.

The General Meeting was chaired by Mr. Pontus ANDREASSON, Senior Director Advisory Counsel, professionally residing at Kungstensgatan 3, 114 25 Stockholm, Sweden (the “Chairman”).

The Chairman first proceeded with the constitution of the bureau of the Extraordinary General Meeting (the “Bureau”):

- Mr. Yann PAYEN, attorney-at-law, professionally residing at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, was proposed to serve as secretary of the General Meeting (the “Secretary”);

- Mrs. Mevlüde-Aysun TOKBAG, Rechtsanwältin, professionally residing at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, was proposed to serve as ballot-judge of the General Meeting (the “Ballot-Judge”).

The Bureau having thus been duly constituted in accordance with the relevant provisions of all applicable laws and of the consolidated articles of association of the Company (the “Articles of Association”) - the Chairman declared and requested the Notary to record that:

i. the General Meeting was duly convened in accordance with the relevant provisions of the Luxembourg law of 24 May 2011 on the exercise of certain rights of shareholders in general meetings of listed companies (the “Luxembourg Law on Shareholders Rights”), of the Articles of Association and of the Swedish depositary receipt agreement entered into between the Company and Skandinaviska Enskilda Banken (the “SDR Agreement”) by means of convening notices published as follows:

a. the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (Luxembourg Official Gazette) n° 993 on 18 April 2014;

b. on the Luxemburger Wort (Luxembourg local newspaper) on 18 April 2014;

c. through a media ensuring effective dissemination to the public throughout the European Economic Area;

ii. Furthermore, in accordance with the SDR Agreement, a shortened version of the convening notice was published in a Swedish newspaper (Svenska Dagbladet) on 17 April 2014.

iii. The convening notices to the General Meeting were further delivered to the registered shareholders of the Company, the directors and the qualified independent auditor by regular mails posted on 17 April 2014 in accordance with the provisions of the aforementioned Luxembourg Law on Shareholders Rights and published on the Company’s website on 14 April 2014;

iv. The agenda of the General Meeting (the “Agenda”) was the following:

1. Acknowledgment and consideration of the all assets and liabilities contribution (apport d’universalité) proposed to take place - in accordance with article 308bis-4 of the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, (the “Luxembourg Company Law”) - between the Company, acting as contributing company, and Oriflame Cosmetics Global S.A. (“OCG”), acting as beneficiary company (the “Universal Contribution”) whereby the Company will contribute to OCG all of the assets and liabilities attached to its patrimony (patrimoine) under the procedure provided in articles 285 to 308 (at the exclusion of article 303) of the Luxembourg Company Law in consideration for the subscription of 3,000,000 (three million) ordinary shares of OCG, each having a nominal value of EUR 1 (one Euro) with payment of a contribution premium amounting to EUR 298,161,420 (two hundred ninety eight million one hundred sixty one thousand four hundred twenty Euro) (the “Contribution Premium”) on basis of the common draft terms prepared by the respective board of directors of the Company and OCG (including any appendix attached to it) (the “Draft Terms”);

2. Acknowledgement of the deposit at the registered office of the Company, respectively the publication on the Company’s website, of all relevant documents required to be deposited/made available according to article 295 of the Luxembourg Company Law;

3. Acknowledgment, examination and approval of the common report prepared by the respective boards of directors of the Company and OCG (the “Boards of Directors Report”) in accordance with article 293 of the Luxembourg Company Law explaining and justifying (inter alia) the legal and economic grounds of the proposed Universal Contribution;

4. Acknowledgment, examination and approval of the three reports issued by KPMG Luxembourg S.à r.l. - acting as special auditor for the purposes of articles 294 and 26-1 of the Luxembourg Company Law - in relation to the Universal Contribution (the "Special Audit Reports");

5. Acknowledgement that a statement to be issued by the Company's chief financial officer with respect to (i) any material changes occurred regarding the information provided in the Boards of Directors Report and the Draft Terms since their issuance and in the valuation of the assets and liabilities of the Company to be contributed to OCG, (ii) confirming the collection of any and all prior consents from any major financial counterparts of the Company regarding the assignment of their rights and obligations from the Company to OCG under the Universal Contribution and (iii) ascertaining the deposit, respectively the publication of all documents required to be deposited at the registered office of the Company according to article 295 of the Luxembourg Company Law for the purpose of the Universal Contribution (the "CFO Statement") will be presented to the shareholders during the general meeting;

6. Acknowledgement, examination and approval of the Draft Terms drawn-up in accordance with relevant provisions of article 289 of the Luxembourg Company Law and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on or around 18 April 2014;

7. Subsequent approval of the Universal Contribution under the terms and conditions set forth in the Draft Terms and determination of the legal and economic effective dates of the Universal Contribution;

8. Ratification of any and all actions performed so far by each of the directors of the Company, acting individually or conjointly, in furtherance and in relation to the Universal Contribution;

9. Authorization to any one director of the Company, acting individually under her/his sole signature, in the name and on behalf of the Company, to do whatever is necessary, useful or desirable in her/his sole opinion to implement the resolutions to be adopted on the basis of the present agenda and/or which may be required for the purpose of making the Universal Contribution fully effective vis-à-vis any third parties in any concerned jurisdictions;

10. Proposal to authorize the Board of Directors of the Company to take all relevant actions necessary or desirable, if and when the Board of Directors considers this to be appropriate, for the purpose of changing the domicile of the Oriflame Group from Luxembourg to Switzerland, employing a structure that the Board of Directors considers appropriate. It is to be noted that such a structure may as a final step include a merger between the Company and a new Swiss company to replace the Company as the listed parent company of the Oriflame Group. It is to be further noted that the general meeting of the Company will be convened for the purpose hereof to the extent required under applicable law; and

11. Any other business.

v. In order to attend the present General Meeting, the shareholders of the Company (collectively the "Shareholders") complied with all legal and statutory requirements as mentioned in the convening notices.

vi. According to the attendance list drawn up and signed by the members of the Bureau (the "Attendance List"), Shareholders holding 54,177,527 shares of the Company out of the 55,600,653 shares authorized to vote - which shares represent 94 % of the issued share capital of the Company - were present or represented at the General Meeting so that the General Meeting was duly constituted and could thus validly decide on all the items of the Agenda.

vii. Each share of the Company entitles to one vote (except for the treasury shares).

viii. The Company holds 1,613,409 treasury shares at the time of the present General Meeting, with no voting rights.

ix. The respective boards of directors of the Company and OCG have considered to implement the Universal Contribution whereby the Company would contribute, without being dissolved or liquidated, all of the assets and liabilities of its patrimony (patrimoine), (as further described in Section 2 of the Draft Terms) to OCG -to the exclusion of certain rights and obligations (an exhaustive list of which is provided in the Draft Terms) pursuant to article 308bis-4 of the Luxembourg Company Law and with express election for the division regime provided for under article 285 to 308 of the Luxembourg Company Law (at the exclusion of article 303).

x. All the relevant provisions of the Luxembourg Company Law in relation to the contemplated Universal Contribution have been respected:

1. The Draft Terms prepared and approved on 14 April 2014 by the respective boards of directors of the Company and OCG and have been duly deposited at the registered office of the Company and published on its website on the same date, and published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 993 on 18 April 2014, i.e. more than one month before the date of the shareholders general meeting be convened to decide on the Draft Terms.

2. The boards of directors of each of the Company and OCG have drawn up, in accordance with article 293 of the Luxembourg Company Law, the Boards of Directors Report which has been addressed to OCG and the Company's shareholders in order to (inter alia) provide them with further explanation regarding the Universal Contribution and to set out its legal and economic grounds, including the valuation of the assets and liabilities to be contributed by the Company to OCG, the terms of delivery of the OCG' shares to the Company and any special valuation difficulties (as the case may be) which may have arisen. Such Boards of Directors Report has been made available for inspection of the Company's shareholders at the registered office of the Company since 18 April 2014 and has further been published on the Company's website since this date, i.e. at least one month before the date of the General Meeting.

3. The respective boards of directors of each of the Company and OCG have appointed KPMG Luxembourg S.à r.l. as special auditor - in accordance with articles 294 and 26-1 of the Luxembourg Company Law - in order to draw up the Special Audit Reports focusing on (i) the valuation method used for the valuation of the assets and liabilities of the Company to be contributed to OCG and of the OCG shares to be issued in consideration thereof, and (ii) the valuation of the assets and liabilities to be contributed, for the specific purpose of article 26-1 of the Luxembourg Company Law.

The conclusions of the Special Audit Reports issued for the purpose of article 294 of the Luxembourg Company Law read as follows:

“Based on the work performed, nothing has come to our attention that causes us to believe that:

- the valuation method adopted for the determination of the Contribution’s value is not appropriate in the circumstances; and

- the value of the Contribution as described in the Draft Terms is not relevant and reasonable”.

In addition, the conclusions of the Special Audit Report issued for the specific purpose of article 26-1 of the Luxembourg Company Law read as follows:

“Based on the work performed, nothing has come to our attention that causes us to believe that the value of the Contribution does not correspond at least to the number and nominal value of the 3,000,000 shares to be issued by the Beneficiary Company [i.e. the Company], together with the amount of the contribution premium (i.e. EUR 298,161,420), as consideration hereof”.

4. The Shareholders have been entitled to inspect, at the registered office of the Company, at least one month before the date of the General Meeting, the following documents required under article 295 of the Luxembourg Company Law:

- the Draft Terms,

- the audited annual accounts and related management reports of the Company for the financial years 2010, 2011 and 2012,

- the Company’s audited annual accounts as of 31 December 2013 (the “Annual Accounts”), the Boards of Directors Report, and

- the Special Audit Reports drawn up by KPMG Luxembourg S.à r.l.

xi. Copy of the Special Auditor Reports, after having been signed “ne varietur” by the members of the Bureau and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

First resolution

Having carefully acknowledged and considered and approved (as the case may be) the Boards of Directors Report, the Special Audit Reports, the CFO Statement together with any and all documents made available to the Shareholders at the registered office and/or on the website of the Company in accordance with article 295 of the Luxembourg Company Law and any information provided in course of the meeting, the General Meeting resolved to approve the Draft Terms and, subsequently the Universal Contribution whereby the Company, as contributor, contributes all of the assets and liabilities attached to its patrimony (patrimoine) to OCG in consideration for the issue of 3,000,000 (three million) ordinary shares of OCG, each having a nominal value EUR 1 (one Euro), together with a Contribution Premium of EUR 298,161,420 (two hundred ninety eight million one hundred sixty one thousand four hundred twenty Euro).

The General Meeting further resolved to set the effective date of the Universal Contribution from a legal, accounting and tax perspective at 19 May 2014.

This resolution was passed by:

Votes for 100 %

Votes against 0 %

Abstentions 0 %

Second resolution

The General Meeting resolved to ratify any action performed by the directors of the Company in furtherance and in relation to the Universal Contribution and to authorize any one director of the Company, acting individually under her/his sole signature, in the name and on behalf of the Company, to do whatever is necessary, useful or desirable in her/his sole opinion to implement the present resolutions and/or which may be required for the purpose of making the Universal Contribution fully effective vis-à-vis any third parties in any concerned jurisdictions.

This resolution was passed by:

Votes for 100 %

Votes against 0 %

Abstentions 0 %

Third resolution

The General Meeting resolved to authorize the Board of Directors of the Company to take all relevant actions necessary or desirable, if and when the Board of Directors considers this to be appropriate, for the purpose of changing

the domicile of the Oriflame Group from Luxembourg to Switzerland, employing a structure that the Board of Directors considers appropriate.

The General Meeting further noted and acknowledged that such a structure may as a final step include a merger between the Company and a new Swiss company to replace the Company as the listed parent company of the Oriflame Group and that it shall be convened for the purpose hereof to the extent required under applicable law.

This resolution was passed by:

Votes for 100 %

Votes against 0 %

Abstentions 0 %

Notary declaration

The undersigned notary certified - for the purpose of article 300 (2) of the Luxembourg Company Law - having verified the existence and the validity of the Draft Terms, respectively of the Universal Contribution as well as the fulfillment of any relevant actions and formalities the Company was required to carry out to implement the Universal Contribution.

Costs and expenses

The expenses, costs, fees and outgoing of any kind whatsoever borne by the Company, as a result of the present deed, are evaluated at approximately eight hundred Euros (EUR 800.-).

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing parties, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the same appearing parties, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said parties signed together with Us the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le dix-neuvième jour du mois de mai à 13.00 heures (heure de Luxembourg).

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg);

S'est tenue

une assemblée générale extraordinaire («l'Assemblée Générale») de la société ORIFLAME COSMETICS S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois dont le siège social est situé au 24, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 8.835 (la «Société»), constituée suivant acte reçu de Maître Georges-Joseph ALTWIES, notaire alors de résidence à Dudelange (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 22 janvier 1970, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 81 du 16 mai 1970, lesquels statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu du notaire soussigné en date du 15 juillet 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2662 du 24 octobre 2013.

L'Assemblée Générale a été ouverte sous la présidence de Monsieur Pontus ANDREASSON, conseiller senior aux affaires légales, demeurant professionnellement à Kungstengsgatan 3, 114 25 Stockholm, Suède (le «Président»).

Le Président a procédé en premier lieu à la constitution du bureau de l'Assemblée Générale (le «Bureau»):

- Monsieur Yann PAYEN, Avocat à la Cour, demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, a été désigné comme secrétaire de l'Assemblée Générale (le «Secrétaire»);

- Madame Mevlüde-Aysun TOKBAG, Rechtsanwältin, demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, a été désignée comme scrutateur de l'Assemblée Générale (le «Scrutateur»).

Le Bureau ayant ainsi été dûment constitué en conformité avec les dispositions de la législation luxembourgeoise et les statuts coordonnés de la Société (les «Statuts») -le Président a déclaré et demandé au notaire d'acter ce qui suit:

i. Conformément aux dispositions de la loi du 24 mai 2011 concernant l'exercice de certains droits des actionnaires aux assemblées générales des sociétés cotées (la «Loi Luxembourgeoise sur les Droits des Actionnaires»), aux Statuts et à la convention ayant trait aux certificats d'actions suédois (Swedish depositary receipts) conclue entre la Société et Skandinaviska Enskilda Banken (la «Convention sur les SDR»), l'Assemblée Générale a été dûment convoquée par avis de convocation publiés:

a. au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 993 en date du 18 avril 2014;

b. dans l'édition du 18 avril 2014 du Luxemburger Wort (journal local luxembourgeois);

c. dans un média assurant une diffusion efficace des informations auprès du public dans l'ensemble de l'Espace Economique Européen.

ii. En outre, conformément à la Convention sur les SDR, une version abrégée de l'avis de convocation a été publiée dans un journal suédois (Svenska Dagbladet) en date du 17 avril 2014.

iii. L'avis de convocation à l'Assemblée Générale a ensuite été envoyé en date du 17 avril 2014 par courrier simple aux actionnaires en nom de la Société, aux administrateurs et au réviseur d'entreprises agréé ad hoc de la Société, conformément aux dispositions de la Loi luxembourgeoise sur les Droits des Actionnaires susmentionnée et publié sur le site internet de la Société en date du 14 avril 2014.

iv. L'ordre du jour de l'Assemblée Générale («l'Ordre du Jour») était le suivant:

1. Constat et examen du projet d'apport d'universalité devant avoir lieu - en conformité avec l'article 308bis-4 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi luxembourgeoise sur les Sociétés») - entre la Société, agissant en tant qu'apporteur, et Oriflame Cosmetics Global S.A. («OGC»), agissant en tant que bénéficiaire («l'Apport d'Universalité») et en vertu duquel la Société transférera l'intégralité des actifs et passifs de son patrimoine à OGC, selon la procédure prévue aux articles 285 à 308 (à l'exclusion de l'article 303) de la Loi luxembourgeoise sur les Sociétés et en contrepartie de la souscription à 3.000.000 (trois millions) d'actions ordinaires d'OGC, ayant une valeur nominale d'1 EUR (un Euro) chacune avec paiement d'une prime d'apport d'un montant total de 298.161.420 EUR (deux cent quatre-vingt-dix-huit millions cent soixante et un mille quatre cent vingt Euro) (la «Prime d'Apport»), sur base d'un projet commun établi par les conseils d'administration respectifs de la Société et d'OGC (en ce incluses toutes les annexes audit projet) (le «Projet Commun»);

2. Constat du dépôt au siège social de la Société, respectivement de la preuve de publication sur le site internet de la Société et de tous les documents devant être déposés/mis à disposition conformément à l'article 295 de la Loi luxembourgeoise sur les Sociétés;

3. Constat, examen et approbation du rapport commun établi par les conseils d'administration respectifs de la Société et d'OGC (le «Rapport des Conseils d'Administration») conformément à l'article 293 de la Loi luxembourgeoise sur les Sociétés expliquant et justifiant (inter alia) d'un point de vue juridique et économique les fondements de l'Apport d'Universalité envisagé;

4. Constat, examen et approbation des trois rapports émis par KPMG Luxembourg S.à r.l. - agissant comme réviseur d'entreprises agréé ad hoc aux fins des articles 26-1 et 294 de la Loi luxembourgeoise sur les Sociétés - en rapport avec l'Apport d'Universalité (les «Rapports ad hoc»);

5. Constat qu'une déclaration devant être émise par le directeur financier et administratif (chief financial officer) de la Société (i) se rapportant à tout changement substantiel survenu en relation avec les informations indiquées dans le Rapport des Conseils d'Administration et dans le Projet Commun depuis leur émission et à l'évaluation des actifs et passifs devant être apportés par la Société à OGC, (ii) accusant réception des consentements préalables de toute contrepartie financière majeure de la Société en relation avec le transfert des droits et obligations de la Société à OGC en vertu de l'Apport d'Universalité et (iii) constatant le dépôt, respectivement la publication de tous les documents devant être déposés au siège social de la Société conformément à l'article 295 de la Loi luxembourgeoise sur les Sociétés aux fins de l'Apport d'Universalité (la «Déclaration du CFO»), sera soumise aux actionnaires lors de l'Assemblée Générale;

6. Constat, examen et approbation du Projet Commun préparé conformément aux dispositions applicables de l'article 289 de la Loi luxembourgeoise sur les Sociétés et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le ou aux alentours du 18 avril 2014;

7. Approbation consécutive de l'Apport d'Universalité selon les termes et conditions stipulés dans le Projet Commun et fixation, d'un point de vue juridique et économique, de la date d'effectivité de l'Apport d'Universalité;

8. Ratification de toutes les mesures prises et actions réalisées jusqu'à présent par chacun des administrateurs de la Société, agissant individuellement ou conjointement, pour les besoins et dans le cadre de l'Apport d'Universalité;

9. Autorisation donnée à tout administrateur de la Société, agissant individuellement et par sa signature unique, au nom et pour le compte de la Société, de faire tout ce qui sera nécessaire, utile ou souhaitable selon son seul jugement, à la mise en oeuvre des résolutions adoptées sur la base du présent ordre du jour et/ou tout ce qui pourrait être nécessaire pour rendre l'Apport d'Universalité pleinement effectif vis-à-vis de tout tiers dans quelque juridiction que ce soit;

10. Proposition de donner autorisation au Conseil d'Administration de la Société de prendre toutes mesures et actions nécessaires ou désirables ou que le Conseil d'Administration jugera opportunes, dans le cadre du changement de domicile du Groupe Oriflame du Luxembourg vers la Suisse, en employant notamment toute structure que le Conseil d'Administration considérera appropriée. Il est à noter que la mise en place d'une telle structure pourra, en dernière étape, se matérialiser par une fusion entre la Société et une société de droit Suisse venant à remplacer la Société comme société mère cotée du Groupe Oriflame. Il est encore à noter que l'assemblée générale de la Société sera convoquée pour les besoins de cette opération dans la mesure requise par les lois applicables;

11. Divers.

v. Aux fins d'assister à la présente Assemblée Générale, les actionnaires de la Société (collectivement les «Actionnaires») se sont conformés à toutes les règles et exigences statutaires telles que mentionnées dans les avis de convocation.

vi. Conformément à la liste de présence dressée et signée par les membres du Bureau (la «Liste de Présence»), des Actionnaires détenant 54.177.527 actions de la Société sur un total de 55.600.653 actions autorisées à voter - lesquelles actions représentent 94 % du capital social émis de la Société - étaient présents ou dûment représentés à l'Assemblée Générale, de sorte que l'Assemblée Générale était dûment constituée et pouvait en conséquence décider valablement sur tous les points portés à l'Ordre du Jour.

vii. Chaque action de la Société donne droit à une voix (sauf les actions propres).

viii. La Société détient 1.613.409 actions propres au moment de la présente Assemblée Générale.

ix. Les conseils d'administration respectifs de la Société et d'OGC ont considéré la mise en oeuvre de la l'Apport d'Universalité en vertu duquel la Société contribuerait, sans être dissoute ou liquidée, l'intégralité des actifs et passifs de son patrimoine (tels que plus amplement décrits dans la Section 2 du Projet Commun) à OGC - à l'exclusion de certains droits et obligations (dont une liste exhaustive figure dans le Projet Commun) conformément à l'article 308bis-4 de la Loi luxembourgeoise sur les Sociétés et avec soumission expresse de l'opération au régime des scissions tel que prévu aux articles 285 à 308 de la Loi luxembourgeoise sur les Sociétés (à l'exclusion de l'article 303).

x. Toutes les dispositions applicables de la Loi luxembourgeoise sur les Sociétés en relation avec l'Apport d'Universalité envisagé ont été respectées:

1. Le Projet Commun établi et approuvé en date du 14 avril 2014 par les conseils d'administration respectifs de la Société et d'OGC a été dûment déposé au siège social de la Société et publié sur son site Internet le même jour, et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 993 du 18 avril 2014, i.e. plus d'un mois avant la date de la tenue de l'assemblée générale des actionnaires convoquée afin de décider sur le Projet Commun.

2. Les conseils d'administration de la Société et d'OGC ont chacun établi, conformément à l'article 293 de la Loi sur les Sociétés, le Rapport des Conseils d'Administration qui a été adressé à OGC et aux Actionnaires afin de (inter alia) leur fournir une explication supplémentaire sur l'Apport d'Universalité et d'établir les fondements juridiques et économiques, en ce incluse l'évaluation des actifs et passifs devant être apportés par la Société à OGC, les conditions de remise des actions d'OGC à la Société et toute difficulté d'évaluation spécifique qui pourrait être survenue. Un tel Rapport des Conseils d'Administration a été mis à disposition des Actionnaires au siège social de la Société à partir du 18 avril 2014 et a également été publié sur le site internet de la Société à partir de cette date, i.e. au plus tard un mois avant la date de la tenue de l'Assemblée Générale.

3. Les conseils d'administration respectifs de la Société et d'OGC ont chacun nommé KPMG Luxembourg S.à r.l. comme réviseur d'entreprises agréé ad hoc - conformément à l'article 294 de la Loi luxembourgeoise sur les Sociétés - afin d'établir les Rapports ad hoc du Réviseur axé sur (i) la méthode d'évaluation utilisée pour l'évaluation des actifs et passifs de la Société qui seront apportés à OGC et des actions d'OGC à émettre en contrepartie et (ii) l'évaluation des actifs et passifs à apporter pour les besoins de l'article 26-1 de la Loi luxembourgeoise sur les Sociétés.

Les conclusions des Rapports ad hoc du Réviseur établis pour les besoins de l'article 294 de la Loi luxembourgeoise sur les Sociétés se lisent comme suit:

«Sur base du travail effectué, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que:

- la méthode d'évaluation adoptée pour déterminer la valeur de l'Apport n'est pas appropriée au regard des circonstances; et
- la valeur de l'Apport tel que mentionnée dans le Projet d'Apport d'Universalité n'est pas correcte ni raisonnable».

Par ailleurs, les conclusions du Rapport ad hoc du Réviseur établis pour les besoins spécifiques de l'article 26-1 de la Loi luxembourgeoise sur les Sociétés se lisent comme suit:

«Sur base du travail effectué, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la valeur de l'Apport ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur nominale des 3.000.000 actions devant être émises par la Société Bénéficiaire [i.e. la Société] auxquelles d'ajoute une prime d'apport d'un montant de 298.161.420 EUR».

4. Conformément à l'article 295 de la Loi luxembourgeoise sur les Sociétés, les Actionnaires ont pu prendre connaissance, au siège social de la Société et au moins un mois avant la date de la tenue de l'Assemblée Générale, des documents suivants:

- le Project Commun,
- les comptes annuels audités et rapports de gestion y relatifs de la Société des exercices sociaux 2010, 2011 et 2012,
- les comptes annuels audités de la Société au 31 décembre 2013 (les «Comptes Annuels»),
- le Rapport des Conseils d'Administration,
- les Rapports ad hoc du Réviseur établi par KPMG Luxembourg S.à r.l.

xi. Copie des Rapports ad hoc du Réviseur, après avoir été signée «ne varietur» par les membres du Bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

Première résolution

Après avoir pris connaissance, examiné avec attention et approuvé (le cas échéant) le Rapport des Conseils d'Administration, les Rapports ad hoc du Réviseur, la Déclaration du CFO ainsi que tous les documents mis à disposition des Actionnaires au siège social de la Société et/ou sur le site internet de la Société conformément à l'article 295 de la Loi luxembourgeoise sur les Sociétés, et toute information fournie lors de la présente réunion, l'Assemblée Générale a décidé d'approuver le Projet Commun et, en conséquence, l'Apport d'Universalité en vertu duquel la Société, agissant comme société apporteuse, apporte l'ensemble des actifs et passifs de son patrimoine à OGC en contrepartie de l'émission de 3.000.000 (trois millions) d'actions ordinaires d'OGC, ayant une valeur nominal d'1 EUR (un Euro) chacune, avec une Prime d'Apport s'élevant à 298.161.420 EUR (deux cent quatre-vingt-dix-huit millions cent soixante et un mille quatre cent vingt Euro).

L'Assemblée Générale a ensuite décidé de fixer la date effective de l'Apport d'Universalité, d'un point de vu légal, comptable et fiscal, au 19 mai 2014.

La résolution a été adoptée par:

Votes pour 100 %

Votes contre 0 %

Abstentions 0 %

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale a décidé de ratifier toute action accomplie par chacun des administrateurs de la Société, agissant individuellement ou conjointement, en rapport avec et pour les besoins de l'Apport d'Universalité et d'autoriser chaque administrateur de la Société, agissant individuellement et par sa signature unique, au nom et pour le compte de la Société, à faire tout ce qui sera nécessaire, utile ou souhaitable selon son seul jugement, à la mise en oeuvre des présentes résolutions et/ou qui pourrait être nécessaire pour rendre l'Apport d'Universalité pleinement effectif vis-à-vis de toute partie tierce, dans toute juridiction concernée.

La résolution a été adoptée par:

Votes pour 100 %

Votes contre 0 %

Abstentions 0 %

Troisième résolution

L'Assemblée Générale a décidé de donner autorisation au Conseil d'Administration de la Société de prendre toutes mesures et actions nécessaires ou désirables ou que le Conseil d'Administration jugera opportunes, dans le cadre du changement de domicile du Groupe Oriflame du Luxembourg vers la Suisse, en employant notamment toute structure que le Conseil d'Administration considérera appropriée.

L'Assemblée Générale a par ailleurs pris note que la mise en place de cette structure pourra, en dernière étape, se matérialiser par une fusion entre la Société et une société de droit Suisse venant à remplacer la Société comme société mère cotée du Groupe Oriflame et que l'assemblée générale de la Société sera convoquée pour les besoins de cette opération dans la mesure requise par les lois applicables.

La résolution a été adoptée par:

Votes pour 100 %

Votes contre 0 %

Abstentions 0 %

Déclaration du notaire

Le notaire soussigné atteste - aux fins de l'article 300 (2) de la Loi luxembourgeoise sur les Sociétés - avoir vérifié l'existence et la validité du Projet Commun, respectivement de l'Apport d'Universalité ainsi que l'accomplissement de toutes les actions et formalités que la Société devait accomplir pour la mise en oeuvre de l'Apport d'Universalité.

Coûts et frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, relatifs au présent acte sont estimés à approximativement eight hundred Euros (EUR 800,-).

Constatation

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise et française déclare que sur la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en date des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux parties comparantes, toutes connues du notaire par leurs noms, prénoms, états civils et demeures, lesdites parties comparantes ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. ANDREASSON, Y. PAYEN, M-A. TOKBAG, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 mai 2014. LAC/2014/23251. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 26 mai 2014.

Référence de publication: 2014074067/392.

(140087313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Partners Group Norway Retail 1 (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: NOK 125.000,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 176.254.

In the year two thousand and thirteen, on the twentieth day of November.

Before Us, Maître Francis KESSELER, notary, residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

is held

an extraordinary general meeting of shareholders (the Meeting) of Partners Group Norway Retail 1 (Luxembourg) S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of one hundred and twenty-five thousand Norwegian Kroner (NOK 125,000), and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 176.254 (the Company). The Company has been incorporated pursuant to a deed of Maître Edouard Delosch, notary residing in Diekirch, dated 25 March 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1125 dated 13 May 2013, and which articles of association (the Articles) were amended for the last time pursuant to a deed of Maître Francis Kessler dated 14 October 2013, not yet published.

The Meeting is chaired by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette.

The chairman appoints Mrs Sophie HENRYON, private employee, residing professionally in Esch/Alzette as secretary of the Meeting.

The Meeting elects Mrs Maria SANTIAGO-DE SOUSA, private employee, residing professionally in Esch/Alzette as scrutineer of the Meeting (the chairman, the secretary and the scrutineer collectively referred to as the Bureau of the Meeting).

The shareholders represented at the Meeting and the number of shares they hold are indicated on an attendance list which will remain attached to the present deed after having been signed by the proxyholder of the shareholders and the members of the Bureau.

The proxies of the shareholders represented at the present Meeting, after having been initialled and signed *ne varietur* by the appearing persons and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Bureau having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to record that:

I. it appears from the attendance list that all the shares, representing the entire share capital of the Company, are represented at the Meeting, which is thus regularly constituted and may validly deliberate and resolve on the below agenda;

II. the agenda of the Meeting is as follows:

1. Waiver of the convening notices;
2. Reduction of the nominal value of the Company's shares;
3. Conversion of the existing shares of the Company into four different classes of shares and subsequent amendment to article 6 of the Articles;
4. Amendment to article 8 of the Articles and insertion of a new article 9 into the Articles;
5. Insertion of a new article 9 into the Articles and subsequent renumbering of the articles; and
6. Miscellaneous.

III. then the Meeting, after deliberation, has taken the following resolutions:

First resolution

The entire share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the shareholders represented considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to reduce the nominal value from ten Kroner cents (NOK 0.10) to one Kroner cent (NOK 0.01) each, so that the share capital is represented by twelve million five hundred thousand (12,500,000) shares.

Third resolution

The Meeting resolves to convert the existing shares of the Company into four different classes of shares as follows:

- three million one hundred twenty-five thousand (3,125,000) class A shares,
- three million one hundred twenty-five thousand (3,125,000) class B shares,
- three million one hundred twenty-five thousand (3,125,000) class C shares, and

- three million one hundred twenty-five thousand (3,125,000) class D shares,

without any transfer resulting therefrom, and consequently with the following ownership of shares:

Shareholder	Class	Number of Shares
KIC PRIVATE REAL ESTATE INVESTMENTS, L.P.	- A	- 162,500
	- B	- 162,500
	- C	- 162,500
	- D	- 162,500
WIN ALT IC LIMITED	- A	- 259,375
	- B	- 259,375
	- C	- 259,375
	- D	- 259,375
PARTNERS GROUP ACCESS 548 L.P.	- A	- 262,500
	- B	- 262,500
	- C	- 262,500
	- D	- 262,500
PARTNERS GROUP DIRECT REAL ESTATE 2011, L.P. Inc.	- A	- 456,250
	- B	- 456,250
	- C	- 456,250
	- D	- 456,250
PARTNERS GROUP GLOBAL REAL ESTATE 2013 S.C.A., SICAR	- A	- 112,500
	- B	- 112,500
	- C	- 112,500
	- D	- 112,500
PARTNERS GROUP GLOBAL REAL ESTATE 2013 (USD) C, LP. Inc.	- A	- 121,875
	- B	- 121,875
	- C	- 121,875
	- D	- 121,875
PARTNERS GROUP PIONEER, L.P. Inc.	- A	- 243,750
	- B	- 243,750
	- C	- 243,750
	- D	- 243,750
PARTNERS GROUP REAL ESTATE 2014 (USD) C, L.P. Inc.	- A	- 243,750
	- B	- 243,750
	- C	- 243,750
	- D	- 243,750
PARTNERS GROUP REAL ESTATE SECONDARY 2009 (Euro), L.P.	- A	- 1,178,125
	- B	- 1,178,125
	- C	- 1,178,125
	- D	- 1,178,125
PARTNERS GROUP RED DRAGON, L.P.	- A	- 84,375
	- B	- 84,375
	- C	- 84,375
	- D	- 84,375
Total		12,500,000

As a result of the foregoing, article 6 of the Articles is amended so as to read as follows:

“ **Art. 6.** The company’s corporate capital is fixed at NOK 125,000.- (one hundred and twenty-five thousand Norwegian Kroner) represented by 12,500,000 (twelve million two hundred fifty thousand) shares having a nominal value of 1 (one) Kroner cent, divided into 3,125,000 (three million one hundred twenty-five) class A shares, 3,125,000 (three million one hundred twenty-five) class B shares, 3,125,000 (three million one hundred twenty-five) class C shares, 3,125,000 (three million one hundred twenty-five) class D shares.

In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.”

Fourth resolution

The Meeting resolves to replace article 8 and insert a new article 9 in the Articles of the Company and to subsequently renumber the current articles 9 to 21 into articles 10 to 22 of the Articles.

The newly inserted articles 8 and 9 shall read as follows:

“ **Art. 8.** The share capital of the Company may be reduced by the cancellation of one or more entire classes of Shares through the repurchase and cancellation of all the Shares in issue in such class(es), in accordance with the provisions as set out in this article 8. In the case of repurchases and cancellations of classes of Shares such cancellations and repurchases shall be made in the reverse alphabetical order (starting with the class D).

In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a class of Shares, such class of Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount) and the holders of Shares of the repurchased and cancelled class of Shares shall be entitled to an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant class held by them and repurchased and cancelled.

The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of Shares in issue in the class of Shares to be repurchased and cancelled.

The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the board of managers on the basis of the relevant Interim Accounts and in accordance with the provisions of Article 21 of the Articles. The Total Cancellation Amount for each relevant class of Shares shall be the Available Amount of the relevant class at the time of the redemption and cancellation of the relevant class of Shares, provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than the Available Amount. Upon the repurchase and cancellation of the Shares of the relevant class of Shares, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

For the purposes of these Articles, the following words shall have the following definitions:

- Available Amount means in relation to the relevant class of Shares the total amount of net profits attributable to that class of Shares (subject to the provisions of Article 21 of the Articles) (including carried forward profits), to the extent the Shareholders would have been entitled to dividend distributions according to Article 21 of the Articles, increased by (i) any freely distributable reserves (including for the avoidance of doubt the share premium reserve and capital contribution account) and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of Shares to be cancelled to the extent this corresponds to the available amounts in accordance with the law but reduced by (i) any losses (included carried forward losses), and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the law or of the Articles or in the reasonable opinion of the board of managers set aside to cover running costs of the Company, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR + PR)$$

Whereby:

AA= Available Amount;

NP= net profits attributable to the class of Shares in accordance with the provisions of Article 21 of the Articles (including carried forward profits as determined for the relevant class of class of Shares in accordance with the provisions of Article 21 of the Articles);

P= freely distributable share premium (and assimilated reserves) and reserves;

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of Shares to be cancelled to the extent this corresponds to the available amounts in accordance with the law;

L = losses (including carried forward losses if any);

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the law or of the Articles;

PR = sums set aside to cover running costs of the Company in the reasonable opinion of the board of managers.

- Cancellation Value Per Share means the cancellation amount per Share within the relevant class to be paid to the Shareholders.

- Interim Accounts means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.

- Interim Accounts Date means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant class of Shares.

- Total Cancellation Amount means the amount to be paid as the redemption price for the class of Shares so redeemed.” and

“ **Art. 9.** Any amount of share premium paid in addition to the nominal value of any Share shall be allocated to a premium reserve(s), not reserved to specific class of shares or to the holder of the Shares in relation to which it has been paid. Such premium reserve(s) shall be freely distributable by the Company.”

Fifth resolution

The Meeting resolves to insert a new article 21 in the Articles of the Company and subsequently to renumber articles 21 and 22 (previous articles 20 and 21) into articles 22 and 23:

" **Art. 21.** The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by the Shareholders in accordance with the following provisions of this article 21.

The holders of Shares are entitled to the following annual fixed dividends:

- the holders of class A Shares shall be entitled to receive dividend distributions in an amount of zero point ten per cent (0.10%) of the nominal value of the class A Shares held by them, then,
- the holders of class B Shares shall be entitled to receive dividend distributions in an amount of zero point fifteen per cent (0.15%) of the nominal value of the class B Shares held by them, then,
- the holders of class C Shares shall be entitled to receive dividend distributions in an amount of zero point twenty per cent (0.20%) of the nominal value of the class C Shares held by them, then,
- the holders of class D Shares shall be entitled to receive the remainder of any dividend distribution.

Should any class of shares have been cancelled following its redemption, repurchase or otherwise at the time of the distribution, the remainder of any dividend distribution shall then be allocated to the next outstanding class of shares to be redeemed in the reverse alphabetical order (e.g. initially class D Shares).

If the dividends referred to above are not declared or paid during one or more particular years, the fixed dividends entitlement shall continue to accrue.

In any case, dividends can only be distributed and Shares redeemed to the extent that the Company has distributable sums within the meaning of the Law and in accordance with the applicable provisions of the Articles.

Notwithstanding the preceding provisions, the board of managers is authorized to declare and pay interim dividends to the shareholder(s) in accordance with the distribution provisions described in the preceding provisions of this article 21 before the end of the financial year and in accordance with the provisions of article 19."

Estimate of Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Esch/Alzette, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingtième jour du mois de novembre,
par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,
s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire des associés (l'Assemblée) de Partners Group Norway Retail 1 (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social au 13-15 Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, disposant d'un capital social de cent vingt-cinq mille couronnes norvégiennes (NOK 125.000,-) et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 176.254 (la Société). La Société a été constituée suivant un acte passé devant Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Diekirch, en date du 25 mars 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations numéro 1125 en date du 13 mai 2013, et dont les statuts (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte passé devant Maître Francis Kessler en date du 14 octobre 2013, qui n'a pas encore été publié.

L'Assemblée est présidée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, de résidence professionnelle à Esch/Alzette

L'Assemblée désigne Madame Sophie HENRYON, employée privée, de résidence professionnelle à Esch/Alzette en qualité de secrétaire de l'Assemblée.

L'Assemblée désigne Madame Maria SANTIAGO-DE SOUSA, employée privée, de résidence professionnelle à Esch/Alzette en qualité de scrutateur de l'Assemblée (le président, le secrétaire et le scrutateur étant collectivement désignés le Bureau de l'Assemblée).

Les associés représentés à l'Assemblée et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués dans une liste de présence qui sera attachée au présent acte après avoir été signée par le mandataire des associés et les membres du Bureau.

Les procurations des associés représentés à la présente Assemblée, après avoir été paraphées et signées ne varietur par les parties comparantes et par le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées simultanément auprès des autorités d'enregistrement.

Le Bureau ayant ainsi été constitué, le président déclare et prie le notaire d'acter que:

I. il ressort de ladite liste de présence que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées à l'Assemblée, de sorte que l'Assemblée est valablement constituée et peut valablement statuer sur tous les points à l'ordre du jour ci-après;

II. l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Renonciation aux avis de convocation;
 2. Réduction de la valeur nominale des actions de la Société;
 3. Conversion des actions existantes de la Société en quatre classes d'actions différentes et modification subséquente de l'article 6 des Statuts;
 4. Modification de l'article 8 des Statuts et insertion d'un nouvel article 9 dans les Statuts;
 5. Insertion d'un nouvel article 9 dans les Statuts et renumérotation subséquente des articles;
- et
6. Divers.
- III. L'Assemblée, après délibération, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social étant représenté à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux avis de convocation, les associés représentés se considérant dûment convoqués et déclarent avoir parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué par avance.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de réduire la valeur nominale de dix centimes de couronne norvégienne (NOK 0,10) à un centime de couronne norvégienne (NOK 0,01) afin que le capital social soit représenté par douze millions cinq cent mille (NOK 12.500.000) actions.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de convertir les actions existantes de la Société en quatre classes d'actions comme suit:

- trois millions cent vingt-cinq mille (3.125.000) actions de classe A,
- trois millions cent vingt-cinq mille (3.125.000) actions de classe B,
- trois millions cent vingt-cinq mille (3.125.000) actions de classe C, et
- trois millions cent vingt-cinq mille (3.125.000) actions de classe D,

sans qu'aucune cession n'en résulte, et que par voie de conséquence la propriété des actions soit la suivante:

Associé	Classe	Nombre d'Actions
KIC PRIVATE REAL ESTATE INVESTMENTS, L.P	- A	- 162.500
	- B	- 162.500
	- C	- 162.500
	- D	- 162.500
WIN ALT IC LIMITED	- A	- 259.375
	- B	- 259.375
	- C	- 259.375
	- D	- 259.375
PARTNERS GROUP ACCESS 548 L.P.	- A	- 262.500
	- B	- 262.500
	- C	- 262.500
	- D	- 262.500
PARTNERS GROUP DIRECT REAL ESTATE 2011, L.P. Inc.	- A	- 456.250
	- B	- 456.250
	- C	- 456.250
	- D	- 456.250
PARTNERS GROUP GLOBAL REAL ESTATE 2013 S.C.A., SICAR	- A	- 112.500
	- B	- 112.500
	- C	- 112.500
	- D	- 112.500
PARTNERS GROUP GLOBAL REAL ESTATE 2013 (USD) C, LP. Inc.	- A	- 121.875
	- B	- 121.875
	- C	- 121.875
	- D	- 121.875
PARTNERS GROUP PIONEER, L.P. Inc.	- A	- 243.750

	- B	- 243.750
	- C	- 243.750
	- D	- 243.750
PARTNERS GROUP REAL ESTATE 2014 (USD) C, L.P. Inc.	- A	- 243.750
	- B	- 243.750
	- C	- 243.750
	- D	- 243.750
PARTNERS GROUP REAL ESTATE SECONDARY 2009 (Euro), L.P.	- A	- 1.178.125
	- B	- 1.178.125
	- C	- 1.178.125
	- D	- 1.178.125
PARTNERS GROUP RED DRAGON, L.P.	- A	- 84.375
	- B	- 84.375
	- C	- 84.375
	- D	- 84.375
Total		12.500.000

Tel qu'il résulte de ce qui précède, l'article 6 des Statuts est modifié comme suit:

« **Art. 6.** Le capital social de la société est fixé à NOK 125.000,- (cent vingt-cinq mille couronnes norvégiennes) représenté par 12.500.000 (douze millions cinq cent mille) actions ayant une valeur nominale de 1 (un) centime de couronne norvégienne, réparti en 3.125.000 (trois millions cent vingt-cinq mille) parts sociales de classe A, 3.125.000 (trois millions cent vingt-cinq mille) parts sociales de classe B, 3.125.000 (trois millions cent vingt-cinq mille) parts sociales de classe C et 3.125.000 (trois millions cent vingt-cinq mille) parts sociales de classe D.

En complément du capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission dans lequel la prime d'émission sur chaque action en complément de sa valeur nominale sera transféré. Le montant du compte de prime d'émission peut être utilisé aux fins du rachat par la Société des actions de ses associés, pour compenser les pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associés ou pour l'allocation de fonds à la réserve légale.»

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de remplacer l'article 8 et d'insérer un nouvel article 9 dans les Statuts de la Société et de renommer en conséquence les présents articles 9 à 21 en tant qu'articles 10 à 22 des Statuts.

Les nouveaux articles 8 et 9 doivent ont la teneur suivante:

« **Art. 8.** Le capital social de la Société peut être réduit par l'annulation d'une ou de plusieurs classes entières d'Actions par le rachat et l'annulation de toutes les Actions en circulation de ladite (lesdites) classe(s), conformément aux dispositions définies au présent article 8. Dans l'éventualité de rachats et d'annulations de classes d'Actions, lesdits rachats et annulations seront effectués dans l'ordre alphabétique inverse (commençant par la classe D).

Dans l'éventualité d'une réduction de capital social par le rachat et l'annulation d'une classe d'Actions, ladite classe d'Actions donne le droit aux détenteurs de celles-ci au pro rata de leur détention de ladite classe du Montant Disponible (dans la limite toutefois du Montant de l'Annulation Totale) et les détenteurs d'Actions des classes d'Actions rachetées et annulées seront en droit de recevoir un montant égal à la Valeur d'Annulation par Action pour chaque Action de la classe adéquate détenue par eux et rachetée et annulée.

La Valeur d'Annulation par Action sera calculée en divisant le Montant de l'Annulation Totale par le nombre d'Actions en circulation de la classe d'Actions destinée à être rachetée et annulée.

Le Montant de l'Annulation Totale sera le montant déterminé par le conseil de gérance sur la base des Comptes Intérimaires adéquats et conformément aux dispositions de l'article 21 des Statuts. Le Montant de l'Annulation Totale pour chaque classe d'Actions sera le Montant Disponible de la classe adéquate au moment du rachat et de l'annulation de la classe adéquate d'Actions, la Valeur d'Annulation par Action sera échue et exigible par la Société.

Aux fins des présents Statuts, les expressions suivantes auront les définitions suivantes:

Montant Disponible signifie par rapport aux classes d'actions correspondantes le montant total des bénéfices nets attribuables aux classes d'Actions (sous réserve des dispositions de l'article 21 des Statuts, y compris les bénéfices reportés) dans la mesure où les Associés auraient eu droit aux distributions de dividendes conformément à l'article 21 des Statuts, augmenté des (i) réserves librement distribuables (y compris pour éviter toute incertitude, la réserve de prime d'émission et l'apport au compte de capital social) et (ii) le cas échéant par le montant de la réduction de capital social et la réduction de la réserve légale relative à la classe d'Actions pouvant être annulée dans la mesure où elles correspondent aux montants disponibles conformément à la loi, mais réduit par (i) toutes pertes (incluant les pertes reportées) et (ii) toutes sommes destinées à être placées en réserve(s) conformément aux exigences légales ou des Statuts ou dans l'opinion raisonnable du conseil de gérance pour couvrir les coûts d'opération de la Société, chaque fois que cela est défini dans les Comptes Intérimaires appropriés (pour éviter toute incertitude, tout double comptage) de sorte que:

$$MD = (PN + PR + RC) - (P + SR + SI)$$

Selon laquelle:

MD = Montant Disponible;

PN = Profits nets attribuables à la classe d'Actions conformément aux dispositions de l'article 21 des Statuts (y compris les bénéfices reportés tels que déterminés pour la classe d'Actions adéquate conformément aux dispositions de l'article 21 des Statuts);

PR = Prime d'émission distribuable librement (et réserves assimilées) et réserves;

RC = le montant de la réduction de capital social et la réduction des réserves légales relatifs à la classe d'Actions devant être annulée dans la mesure où cela correspond aux montants disponibles conformément à la loi;

P = Pertes (y compris les pertes reportées, le cas échéant);

SR = toutes sommes destinées à être placées en réserve(s) conformément aux exigences légales ou des Statuts;

SI = toutes sommes immobilisées pour couvrir les coûts d'opération de la Société dans l'opinion raisonnable du conseil de gérance;

Valeur d'Annulation par Action signifie le montant de l'annulation par Action de la classe adéquate destinée à être payé aux Associés;

Comptes Intérimaires signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires concernés;

Date des Comptes Intérimaires signifie la date au plus tôt huit (8) jours avant la date du rachat et de l'annulation d'une classe adéquate d'Actions.

Montant de l'Annulation Totale signifie le montant destiné à être payé comme prix de rachat pour la classe d'Actions ainsi rachetée.»

et

« **Art. 9.** Tout montant de prime d'émission payé en complément de la valeur nominale de toute Action devra être alloué à une réserve de prime d'émission, qui ne sera pas réservée à une classe spécifique d'actions ou au détenteur des Actions pour lequel il a été payé. Ladite (Lesdites) réserve(s) de prime d'émission sera (seront) librement distribuable(s) par la Société.»

Cinquième résolution

L'Assemblée décide d'insérer un nouvel article 21 dans les Statuts de la Société et de renuméroter en conséquence les articles 21 et 22 (anciennement les articles 20 et 21) en tant qu'articles 22 et 23:

« **Art. 21.** La décision de distribuer des fonds et la détermination du montant de ladite distribution sera prise par les Associés conformément aux dispositions du présent article 21.

Les détenteurs des Actions sont en droit de bénéficier des dividendes annuels fixes suivants:

- les détenteurs des Actions de classe A sont en droit de recevoir des distributions de dividende d'un montant correspondant à zéro virgule dix pour cent (0,10% de la valeur nominale des Actions de classe A détenues par eux, puis,
- les détenteurs des Actions de classe B sont en droit de recevoir des distributions de dividende d'un montant correspondant à zéro virgule quinze pour cent (0,15% de la valeur nominale des Actions de classe B détenues par eux, puis,
- les détenteurs des Actions de classe C sont en droit de recevoir des distributions de dividende d'un montant correspondant à zéro virgule vingt pour cent (0,20% de la valeur nominale des Actions de classe C détenues par eux, puis,
- les détenteurs des Actions de classe D sont en droit de recevoir le reliquat de toute distribution de dividende.

Dans l'éventualité où une classe d'actions serait annulée suite à son rachat ou autrement au moment de la distribution, le reliquat de toute distribution de dividende sera alloué à la prochaine classe d'action existante qui sera rachetée dans l'ordre alphabétique inverse (par exemple initialement la classe d'Actions D).

Si les dividendes dont il est fait référence ci-dessus ne sont pas déclarés ou payés durant une ou plusieurs années, le droit aux dividendes fixes continuera de s'accroître.

Dans tous les cas, les dividendes ne pourront être distribués et les Actions rachetées que dans la mesure où la Société a des sommes distribuables au sens de la Loi et conformément aux dispositions applicables des Statuts.

Nonobstant les dispositions précédentes, le conseil de gérance est autorisé à déclarer et à payer des dividendes intérimaires au(x) associé(s) conformément aux dispositions relatives à la distribution prévues aux dispositions précédentes du présent article 21 avant la fin de l'exercice social et conformément aux dispositions de l'article 19.»

Coûts

Les dépenses, coûts, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société à la suite du présent acte sont estimés approximativement à mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, à la date indiquée en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Conde, Henryon, Maria Santiago, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 29 novembre 2013. Relation: EAC/2013/15559. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2014074080/398.

(140086498) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

PBG International Holdings Luxembourg Jayhawk SCS, Société en Commandite simple.

Capital social: USD 50.002,00.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 110.278.

In the year two thousand and fourteen, on the ninth day of April,

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the partners of PBG International Holdings Luxembourg Jayhawk SCS, a limited partnership (société en commandite simple) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 2, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 110.278 (the Partnership).

The Partnership was incorporated on August 4, 2005 pursuant to a deed of Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg, which deed had been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1444 on December 23, 2005. The articles of association of the Partnership (the Articles) have been amended pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, the undersigned notary, dated April 17, 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1550 on June 20, 2012.

There appeared the following parties:

1) Luxembourg S.C.S. Holdings LLC, a limited liability company having its registered office at The Corporation Trust Partnership, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA and its principal office at 1, Pepsi Way, USA - NY 10589 Somers, New York, registered with the Division of Corporations of the State of Delaware under number 3922629 (the General Partner); and

duly represented by Régis Galiotto, residing professionally in Luxembourg by virtue of a power of attorney given under private seal;

AND

2) PBG Mohegan Holdings Limited, a company incorporated and organised under the laws of Gibraltar, with registered office at 10/8 International Commercial Centre, Casemate Square, Gibraltar, registered with the Companies House of Gibraltar under number 94285 (the Limited Partner),

duly represented by Régis Galiotto, residing professionally in Luxembourg by virtue of a power of attorney given under private seal;

(the General Partner and the Limited Partner are hereinafter collectively referred to as the Partners).

The powers of attorney, after signature ne varietur by the proxyholder of the Partners and the undersigned notary, will remain attached to the present minutes for the purpose of the registration.

The Partners, represented as stated above, have requested the undersigned notary to record that:

I. The Partners hold all the voting units in the unit capital of the Partnership therefore the entire unit capital of the Partnership is represented at the present Meeting so that the Meeting can validly deliberate and decide on all the items of the agenda of which the participants have been beforehand informed;

II. The agenda of the Meeting is the following:

1. Waiver of the convening notices;
2. Insertion of a new article 17.3 to article 17 of the Articles; and
3. Miscellaneous.

III. The Partners unanimously resolve to take the following resolutions:

First resolution

The entire unit capital of the Partnership being present or represented at the Meeting, the Partners resolve to waive the convening notices, as they consider themselves as duly convened and declare that they have a perfect knowledge of the agenda, which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Partners resolve to insert a new article 17.3 to article 17 of the Articles, which shall read as follows:

“ **17.3.** “Interim dividends may be distributed at any time in accordance with this article, subject to the following conditions:

(i) the General Partner must draw up interim accounts;

(ii) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the Legal Reserve;

(iii) the Partners must resolve to distribute the interim dividends within two (2) months of the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Partnership are not threatened, taking into account the assets of the Partnership; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the Partners must refund the excess to the Partnership.”

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Partnership as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand five hundred Euros (1,500.- EUR).

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxy-holder of the persons appearing, he signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le neuf avril,

Pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de PBG International Holdings Luxembourg Jayhawk SCS, une société en commandite simple régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe 2, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 110.278 (la Société).

La Société a été constituée le 4 août 2005 suivant un acte de Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, qui a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1444 du 23 décembre 2005. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, le notaire instrumentant, daté du 17 avril 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1550 du 20 juin 2012.

Les parties suivantes ont comparu:

1) Luxembourg S.C.S. Holdings LLC, une société à responsabilité limitée dont le siège social se situe à The Corporation Trust Partnership, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, U.S.A. et son principal établissement au 1, Pepsi Way, USA - NY 10589 Somers, New York, inscrite à la Division des Sociétés de l'Etat du Delaware sous le numéro 3922629 (le Gérant Commandité),

représentée par Régis Galiotto, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; et

2) PBG Mohegan Holdings Limited., une société constituée et régie par les lois de Gibraltar dont le siège social se situe à 10/8 International Commercial Centre, Casemate Square, Gibraltar, immatriculée au registre de commerce de Gibraltar sous le numéro 94285 (le Commanditaire),

représentée par Régis Galiotto, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

(Le Gérant Commandité et le Commanditaire sont ci-après désignés ensemble comme les Associés).

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les Associés, représentés comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Les Associés détiennent toutes les parts ayant un droit de vote dans le capital social de la Société, de sorte que l'intégralité du capital social est représentée à la présente Assemblée et qu'en conséquence la Société peut valablement délibérer et décider de l'ensemble des points à l'ordre du jour dont les participants reconnaissent avoir préalablement été informés;

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Renonciation aux formalités de convocation;
2. Insertion d'un nouvel article 17.3 à l'article 17 des Statuts; et
3. Divers.

III. Les Associés ont décidé à l'unanimité de prendre les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social de la Société étant présente ou représentée à l'Assemblée, les Associés décident de renoncer aux formalités de convocation, comme ils se considèrent eux-mêmes comme dûment convoqués et déclarent avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué à l'avance.

Deuxième résolution

Les Associés décident d'insérer un nouvel article 17.3 à l'article 17 des Statuts, qui aura la teneur suivante:

« **17.3.** Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment conformément à cet article, aux conditions suivantes:

- (i) des comptes intérimaires sont établis par le Gérant Commandité;
- (ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas dépasser le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale ou statutaire;
- (iii) les Associés doivent décider de distribuer des dividendes intérimaires dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;
- (iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et
- (v) si les dividendes intérimaires distribués dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les Associés doivent reverser l'excédent à la Société.»

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, de toute forme, qui incombent à la Société en raison du présent acte s'élèvent à environ mille cinq cents Euros (EUR 1.500.-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la demande des parties comparantes le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, il a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 17 avril 2014. Relation: LAC/2014/18265. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 23 mai 2014.

Référence de publication: 2014074109/143.

(140087226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

C.C.B. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 119.733.

—
Im Jahre zweitausendvierzehn,
am dreizehnten Tag des Monats Mai.

Vor Uns, dem unterzeichnendem Notar, Jean-Joseph WAGNER, mit Amtssitz in Sassenheim (Großherzogtum Luxemburg),

ist erschienen:

Herr Tobias Lochen, Rechtsanwalt mit beruflicher Anschrift Luxemburg (Großherzogtum Luxemburg),

handelnd in seiner Eigenschaft als Vertreter des Verwaltungsrates der Gesellschaft „C.C.B. S.A.“, nachbezeichnet, gemäß dem Umlaufbeschluss des Verwaltungsrates vom 12. Mai 2014.

Der Umlaufbeschluss, von dem Erschienenen und dem amtierenden Notar "ne varietur" unterzeichnet, bleibt dieser Urkunde angefügt, um mit derselben einregistriert zu werden.

Der Erschienene, handelnd in der beschriebenen Eigenschaft, ersuchte den amtierenden Notar, seine Erklärung wie folgt zu beurkunden:

1. Die Gesellschaft "C.C.B. S.A." (die "Gesellschaft") wurde durch eine von dem unterzeichneten Notar, am 27. September 2006 errichtete Urkunde gegründet. Die Satzung der Gesellschaft (die "Satzung") wurde am 10. Oktober 2006 im Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (das "Mémorial C") unter der Nummer 1904 veröffentlicht. Beim Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister wurde sie unter der Nummer B 119.733 registriert. Die Satzung wurde zuletzt gemäß Urkunde von demselben amtierenden Notar, am 25. Juni 2013 abgeändert, veröffentlicht am 28. August 2013 im Mémorial C unter der Nummer 2084.

2. Das zur Zeit gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft beläuft sich auf vierhundertachtundfünfzigtausendzweihundertfünfzig Komma fünf eins Euro (EUR 458.052,51), eingeteilt in vierhundertachtundneunzig Komma drei sechs null (498,360) Aktien mit einem Nennwert von je neunhundertneunzehn Komma eins zwei null Euro (EUR 919,120).

3. Gemäß Artikel 5 der Satzung ist der Verwaltungsrat der Gesellschaft berechtigt, das Gesellschaftskapital bis auf dreißig Millionen sechundsiebzig Komma acht null Euro (EUR 30.000.076,80) insgesamt zu erhöhen.

4. Gemäß der Absätze 2 und 4 (a) bis (c) desselben Artikels 5 der Satzung ist der Verwaltungsrat der Gesellschaft ermächtigt, innerhalb der Grenzen des autorisierten Kapitals Kapitalerhöhungen wie folgt vorzunehmen:

Der Verwaltungsrat kann das Kapital der Gesellschaft um den zuvor genannten Betrag erhöhen, und zwar durch ganze oder teilweise anteilige (pro rata) Abrufung der offenen Kapitalzusagen in den verschiedenen Subscription Agreements der Investoren wie näher in Artikel 7 der Satzung beschrieben.

Im Rahmen des autorisierten Kapitals kann das Kapital der Gesellschaft ganz oder teilweise im freien Ermessen des Verwaltungsrates gegen Ausgabe neuer Aktien erhöht werden, wobei gemäß Artikel 5 Absatz 4 folgende Voraussetzungen gelten:

(a) der Verwaltungsrat kann das autorisierte Kapital nur bis zum 30. Juni 2015 abrufen, es sei denn, diese Frist wird von der Aktionärsversammlung verlängert;

(b) die Aktien werden nur als Namensaktien ausgegeben und fortlaufend nummeriert; und/oder

(c) der Verwaltungsrat kann alles tun, diese Satzung zu ändern, um eine Erhöhung des Kapitals der Gesellschaft im Rahmen dieses Artikels zu dokumentieren; der Verwaltungsrat kann alle Maßnahmen treffen, um eine solche Erhöhung auszuführen und zu veröffentlichen; der Verwaltungsrat kann außerdem einzelne Verwaltungsratsmitglieder oder leitende Angestellte bevollmächtigen, Zeichnungen und Zahlungen entgegenzunehmen.

5. Durch Umlaufbeschluss vom 12. Mai 2014 hat der Verwaltungsrat der Gesellschaft eine Erhöhung des Gesellschaftskapitals gemäß Artikel 5 der Satzung beschlossen. Das Kapital der Gesellschaft wurde zum 12. Mai 2014 um einen Betrag von fünfundsiebzigtausend Komma eins neun Euro (EUR 75.000,19) erhöht und somit von seinem derzeitigen Betrag von vierhundertachtundfünfzigtausendzweihundertfünfzig Komma fünf eins Euro (EUR 458.052,51) auf einen Betrag von fünfhundertdreißigtausendzweihundertfünfzig Komma sieben null Euro (EUR 533.052,70) durch die Schaffung und Ausgabe von einundachtzig Komma sechs null null (81,600) neuen Aktien mit einem Nennwert von je neunhundertneunzehn Komma eins zwei null Euro (EUR 919,120), unter der Bedingung, dass der Ausgabepreis auf das Konto der Gesellschaft eingezahlt wird, angehoben.

6. Der Verwaltungsrat der Gesellschaft hat weiterhin entschieden, die Kapitalerhöhung durch einen Luxemburger Notar feststellen zu lassen und hat Herrn Tobias Lochen, vorgenannt, die erforderliche Vertretungsvollmacht verliehen, um die Zeichnung, Schaffung und Ausgabe von einundachtzig Komma sechs null null (81,600) neuen Aktien mit einem Nennwert von jeweils neunhundertneunzehn Komma eins zwei null Euro (EUR 919,120), protokollieren zu lassen, den Luxemburger Notar zu treffen, die Unterlagen hinsichtlich der Erhöhung des Gesellschaftskapitals, sowie der Zeichnung der neuen auszugebenen Aktien durch die, in den betreffenden Unterlagen aufgeführten Zeichner, vorzulegen, die spätere Abänderung von Artikel 5 der Satzung zu beantragen, um die Kapitalerhöhung zu verwirklichen und alles Notwendige zu veranlassen, um das Vorangehende durchzuführen.

7. Die Dokumente, welche die Ausgabe, die Zeichnung sowie die Bezahlung in einer Gesamthöhe von fünfundsiebzigtausend Komma eins neun Euro (EUR 75.000,19) der neuen Aktien belegen, wurden mithin dem unterzeichnenden Notar vorgelegt, welcher sie ausdrücklich anerkannte.

8. Infolge dieser Erhöhung des Gesellschaftskapitals wird der erste Absatz des Articles 5 der Satzung abgeändert und lautet demnach wie folgt:

Art. 5. (erster Absatz). (1) "Das Kapital der Gesellschaft beläuft sich auf fünfhundertdreiunddreißigtausendzweiundfünfzig Komma sieben null Euro (EUR 533.052,70), eingeteilt in fünfhundertneunundsiebzig Komma neun sechs null (579,960) mit einem Nennwert von je neunhundertneunzehn Komma eins zwei null Euro (EUR 919,120)."

Kosten

Die Kosten, Ausgaben, Vergütungen oder Lasten, die in irgendeiner Form der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde erwachsen, werden auf tausend Euro veranschlagt.

Hierüber wurde diese Urkunde in Luxemburg an dem eingangs erwähnten Datum aufgesetzt.

Nach Verlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die erschienene Person, dem beurkundenden Notar nach Namen, Stand und Wohnort bekannt, hat dieselbe Person zusammen mit Uns dem beurkundenden Notar die vorliegende Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: T. LOCHEN, J.J. WAGNER.

Einregistriert zu Esch/Alzette A.C., am 15. Mai 2014. Relation: EAC/2014/6778. Erhalten fünfundsiebzig Euro (75.- EUR).

Der Einnehmer (gezeichnet): SANTIONI.

Référence de publication: 2014073615/80.

(140086829) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Schroeder Import, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8086 Bertrange, 44, Cité am Wenkel.

R.C.S. Luxembourg B 142.582.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatorze, le quinzième jour du mois de mai;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

Monsieur Luis SCHROEDER, diplômé d'un Master in business administration, demeurant à L-8086 Bertrange, 44, cité am Wenkel.

Lequel comparant déclare et requiert le notaire instrumentant d'acter:

1) Que la société à responsabilité limitée "Schroeder Import", établie et ayant son siège social à L-8086 Bertrange, 44, cité am Wenkel, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 142582, (la "Société"), a été constituée suivant acte reçu par Maître Léon Thomas dit Tom METZLER, notaire alors de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 3 octobre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2735 du 10 novembre 2008,

et que les statuts (les "Statuts") ont été modifiés suivant acte reçu par ledit notaire Tom METZLER, en date du 17 juillet 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1565 du 13 août 2009;

2) Que le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales avec une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune;

3) Que le comparant est le seul propriétaire de toutes les parts sociales de la Société (l'"Associé Unique");

4) Que l'Associé Unique déclare avoir parfaite connaissance des Statuts et de la situation financière de la Société;

5) Que l'Associé Unique prononce explicitement la dissolution de la Société et sa mise en liquidation, avec effet en date de ce jour;

6) Que l'Associé Unique se désigne comme liquidateur de la Société, et agissant en cette qualité, il aura pleins pouvoirs d'établir, de signer, d'exécuter et de délivrer tous actes et documents, de faire toute déclaration et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour mettre en exécution les dispositions du présent acte;

7) Que l'Associé Unique, dans sa qualité de liquidateur, requiert le notaire d'acter qu'il déclare que tout le passif de la Société est réglé ou provisionné et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment couvert; en outre il déclare que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus, et donc non payés, il assume l'obligation irrévocable de payer ce passif éventuel et qu'en conséquence de ce qui précède tout le passif de la Société est réglé;

8) Que l'Associé Unique déclare qu'il reprend tout l'actif de la Société et qu'il s'engagera à régler tout le passif de la Société indiqué au point 7);

9) Que l'Associé Unique déclare formellement renoncer à la nomination d'un commissaire à la liquidation;

10) Que l'Associé Unique déclare que la liquidation de la Société est clôturée et que tous les registres de la Société relatifs à l'émission de parts sociales ou de tous autres valeurs seront annulés;

11) Que décharge pleine et entière est donnée aux gérants pour l'exécution de leur mandat;

12) Que les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq ans au moins à l'ancien siège social à L-8086 Bertrange, 44, cité am Wenkel.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, est évalué approximativement à neuf cents euros.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Munsbach, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au comparant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit comparant a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: L. SCHROEDER, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 mai 2014. LAC/2014/23226. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 26 mai 2014.

Référence de publication: 2014074165/54.

(140087208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Dow International Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 112.525.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 161.671.

Le bilan de la société au 31/12/2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2014073678/12.

(140086978) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Tinsel Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 121.180.

In the year two thousand and fourteen, on the tenth day of the month of April,

Before Us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg,

Was held

an extraordinary general meeting of shareholders (the "Meeting") of Tinsel Group S.A., a Luxembourg public limited liability company (société anonyme), having its registered office at 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 121.180, incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, dated 26 October 2006 (the "Company"), published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2363 of 19 December 2006. The articles of association of the Company (the "Articles") have been amended several times and for the last time pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, prenamed, dated 16 January 2014, not yet published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Meeting appointed Me Florian Bonne, Maître en droit, professionally residing in Luxembourg, as chairman (the "Chairman").

The Chairman appointed as secretary of the Meeting and the Meeting elected as scrutineer Mrs Flora Verrecchia, Maître en droit, professionally residing in Luxembourg.

The Bureau of the Meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to record:

1. that the shareholder represented and the number of shares held by it are shown on an attendance list, signed by the Chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxy, signed ne varietur, will be annexed to this deed to be filed together with it with the registration authorities;

2. as it appears from the said attendance list, all the shares representing the entire share capital are represented at the present Meeting and their holder waived any prior convening notice right, so that the Meeting is validly constituted and can validly decide on all items of the following agenda of which the shareholder declared having had full prior knowledge;

3. that the agenda of the Meeting is the following:

Agenda

a) Reduction of the issued share capital of the Company by an amount of twenty-two thousand and eighty US Dollars (USD 22,080) from its current amount of one million twelve thousand nine hundred and fifty US Dollars (USD 1,012,950) to an amount of nine hundred ninety thousand eight hundred and seventy USD Dollars (USD 990,870) as a result of the cancellation by the Company of the treasury shares of the following classes as set forth in the table below:

Class of shares	Nr of shares
class T2 shares	12
class E6 shares	15
class E7 shares	1
class E8 shares	4
class E9 shares	18
class E10 shares	8
class E11 shares	56
class E12 shares	20
class E13 shares	11
class E14 shares	3
class E15 shares	23
class E16 shares	17
class E17 shares	29
class F1 shares	12
class F2 shares	16
class F3 shares	58
class F4 shares	23
class F6 shares	14
class F7 shares	50
class F8 shares	16
class F9 shares	7
class F10 shares	29
class F11 shares	4
class F12 shares	66
class F15 shares	4
class F16 shares	12
class F17 shares	11
class F18 shares	5
class F19 shares	38
class F20 shares	16
class F21 shares	16
class F23 shares	12
class F24 shares	2
class F26 shares	4
class F27 shares	8
class F28 shares	7
class F29 shares	7
class F31 shares	1
class F33 shares	14
class F35 shares	2
class F38 shares	3
class F39 shares	12
class F40 shares	45
class F46 shares	2
class F47 shares	1
class F48 shares	2

TOTAL 736

b) Consequential amendment of Article 5.1 of the articles of association of the Company as a result of the above share capital reduction so that it shall therefore read as follows:

5.1. "Share capital. The Company's corporate capital is fixed at nine hundred ninety thousand eight hundred and seventy USD Dollars (USD 990,870), divided into thirty-three thousand and twenty-nine (33,029) shares each in registered form, having a nominal value of thirty United States dollars (USD 30) per share, classified as follows:

a) Ordinary voting shares

twenty-three thousand six hundred and eighty-nine (23,689) shares are ordinary voting shares classified as follows: six hundred (600) class A shares, four hundred and ninety-five (495) class S1 shares, one thousand and eighty (1,080) class S2 shares, two thousand one hundred and fifty-four (2,154) class S3 shares, seven thousand five hundred and sixty-six (7,566) class S4 shares, five thousand five hundred and eighty (5,580) class S5 shares, two hundred and fifty-nine (259) class T2 shares, three hundred (300) class T3 shares, one hundred and twenty (120) class T4 shares, one hundred and eighty (180) class T5 shares, eight hundred and forty (840) class NL1 shares, seven hundred and eighty (780) class NL2 shares, seven hundred and twenty (720) class NL3 shares, nine hundred (900) class NL4 shares, nine hundred and sixty (960) class NL5 shares, thirty (30) class RS1-2006 shares, one hundred and twenty (120) class RS1-2008 shares, ninety (90) class RS1-2010 shares, forty-five (45) class RS1-2012 shares, sixty (60) class RS2-2008 shares, thirty (30) class RS2-2012 shares, one hundred and twenty (120) class RS3-2012 shares, six hundred and sixty (660) class RS4-2012 shares.

b) Non-voting preferred shares

nine thousand three hundred and forty (9,340) are non-voting shares called E shares and F shares in the following classes: one (1) class E4 shares, one (1) class E5 shares, thirty-four (34) class E6 shares, three (3) class E7 shares, nine (9) class E8 shares, forty (40) class E9 shares, eighteen (18) class E10 shares, one hundred and twenty-five (125) class E11 shares, forty-five (45) class E12 shares, twenty-five (25) class E13 shares, six (6) class E14 shares, fifty-two (52) class E15 shares, thirty-nine (39) class E16 shares and sixty-five (65) class E 17 shares, thirty-four (34) class F1 shares, forty-six (46) class F2 shares, two hundred and fifty-eight (258) class F3 shares, ninety-six (96) class F4 shares, sixty (60) class F5 shares, seventy-three (73) class F6 shares, two hundred and eighty-two (282) class F7 shares, eighty-one (81) class F8 shares, forty-one (41) class F9 shares, one hundred and twenty-three (123) class F10 shares, twenty-nine (29) class F11 shares, six hundred fourteen (614) class F12 shares, two hundred and forty (240) class F13 shares, one hundred and nine (109) class F15 shares, one hundred and four (104) class F16 shares, ninety-four (94) class F17 shares, thirty-one (31) class F18 shares, three hundred and fifty-three (353) class F19 shares, seventy-three (73) class F20 shares, two hundred and forty-five (245) class F21 shares, twenty-two (22) class F22 shares, one hundred and twenty-one (121) class F23 shares, twenty-four (24) class F24 shares, six (6) class F25 shares, thirty-six (36) class F26 shares, ninety-seven (97) class F27 shares, one hundred and forty (140) class F28 shares, one hundred and thirteen (113) class F29 shares, two hundred and forty (240) class F30 shares, forty-four (44) class F31 shares, one hundred and twenty (120) class F32 shares, three hundred and seventy-six (376) class F33 shares, sixty (60) class F34 shares, fifty-eight (58) class F35 shares, five hundred and forty (540) class F36 shares, five hundred and forty (540) class F37 shares, one hundred and seventy-seven (177) class F38 shares, four hundred and eight (408) class F39 shares, one thousand three hundred and eighty (1,380) class F40 shares, sixty (60) class F42 shares, thirty (30) class F43 shares, thirty (30) class F44 shares, sixty (60) class F45 shares, twenty-eight (28) class F46, thirteen (13) class F47 shares, two hundred and thirty-eight (238) class F48 shares, one hundred and twenty (120) class F 49 shares, two hundred and forty (240) class F 50 shares, sixty (60) class F 51 shares, and five hundred and ten (510) class F 52 shares."

First resolution

The Meeting resolves to reduce the share capital of the Company by an amount of twenty-two thousand and eighty US Dollars (USD 22,080) from its current amount of one million twelve thousand nine hundred and fifty US Dollars (USD 1,012,950) to an amount of nine hundred ninety thousand eight hundred and seventy USD Dollars (USD 990,870) as a result of the cancellation by the Company of the treasury shares of the following classes as set forth in the table below:

Class of shares	Nr of shares
class T2 shares	12
class E6 shares	15
class E7 shares	1
class E8 shares	4
class E9 shares	18
class E10 shares	8
class E11 shares	56
class E12 shares	20
class E13 shares	11
class E14 shares	3
class E15 shares	23

class E16 shares	17
class E17 shares	29
class F1 shares	12
class F2 shares	16
class F3 shares	58
class F4 shares	23
class F6 shares	14
class F7 shares	50
class F8 shares	16
class F9 shares	7
class F10 shares	29
class F11 shares	4
class F12 shares	66
class F15 shares	4
class F16 shares	12
class F17 shares	11
class F18 shares	5
class F19 shares	38
class F20 shares	16
class F21 shares	16
class F23 shares	12
class F24 shares	2
class F26 shares	4
class F27 shares	8
class F28 shares	7
class F29 shares	7
class F31 shares	1
class F33 shares	14
class F35 shares	2
class F38 shares	3
class F39 shares	12
class F40 shares	45
class F46 shares	2
class F47 shares	1
class F48 shares	2
TOTAL	<u>736</u>

Second resolution

The meeting resolves to amend Article 5.1 of the articles of association of the Company as set forth in the agenda to the present Meeting as a result of the above share capital reduction.

Declaration - Estimate of costs

The amount of the expenses in relation to the present deed are estimated to be approximately EUR 2,000.-.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing party it is stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the members of the bureau, they signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française de l'acte qui précède

L'an deux mille quatorze, le dix avril.

Par-devant Nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue

une assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l'«Assemblée») de Tinsel Group S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre

de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 121.180, constituée le 26 octobre 2006 suivant acte reçu de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg (la «Société»), publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du Luxembourg numéro 2363 du 19 décembre 2006. Les statuts de la Société (les «Statuts») ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois le 16 janvier 2014 suivant acte reçu de Maître Henri Hellinckx, précité, non encore publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du Luxembourg.

L'Assemblée a nommé comme président (le «Président»), Me Florian Bonne, Maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président a nommé comme secrétaire et l'Assemblée a élu comme scrutateur Me Flora Verrecchia, Maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Bureau de l'Assemblée ayant ainsi été constitué, le Président a déclaré et requis le notaire d'acter:

1. que l'actionnaire représenté ainsi que le nombre d'actions qu'il détient, figurent sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste ainsi que la procuration, signée ne varietur, seront annexées au présent acte afin d'être soumises avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement;

2. qu'il appert de ladite liste de présence que la totalité des actions représentant l'intégralité du capital social est représentée à la présente Assemblée et leur détenteur a renoncé à tout droit de convocation, permettant ainsi à cette dernière d'être valablement constituée et de pouvoir valablement statuer sur l'ensemble des points portés à l'ordre du jour suivant, dont l'actionnaire a déclaré avoir été préalablement informé;

3. que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

Ordre du jour

a. Réduction du capital social émis de la Société de vingt-deux mille quatre-vingts dollars américains (22.080 USD) de son montant actuel d'un million douze mille neuf cent cinquante dollars américains (1.012.950 USD) à un montant de neuf cent quatre-vingt-dix mille huit cent soixante-dix dollars américains (990.870 USD) par l'annulation par la Société d'actions propres des classes telles que figurant dans le tableau ci-dessous:

Classe d'actions	Nr d'actions
actions de classe T2	12
actions de classe E6	15
actions de classe E7	1
actions de classe E8	4
actions de classe E9	18
actions de classe E10	8
actions de classe E11	56
actions de classe E12	20
actions de classe E13	11
actions de classe E14	3
actions de classe E15	23
actions de classe E16	17
actions de classe E17	29
actions de classe F1	12
actions de classe F2	16
actions de classe F3	58
actions de classe F4	23
actions de classe F6	14
actions de classe F7	50
actions de classe F8	16
actions de classe F9	7
actions de classe F10	29
actions de classe F11	4
actions de classe F12	66
actions de classe F15	4
actions de classe F16	12
actions de classe F17	11
actions de classe F18	5
actions de classe F19	38
actions de classe F20	16
actions de classe F21	16

actions de classe F23	12
actions de classe F24	2
actions de classe F26	4
actions de classe F27	8
actions de classe F28	7
actions de classe F29	7
actions de classe F31	1
actions de classe F33	14
actions de classe F35	2
actions de classe F38	3
actions de classe F39	12
actions de classe F40	45
actions de classe F46	2
actions de classe F47	1
actions de classe F48	2
TOTAL	<u>736</u>

b. Modification de l'article 5.1 des Statuts afin qu'il se lise comme suit:

« **5.1. Capital social.** Le capital social de la Société est fixé à neuf cent quatre-vingt-dix mille huit cent soixante-dix dollars américains (990.870 USD), divisé en trente-trois mille vingt-neuf (33.029) actions chacune sous forme nominative, ayant une valeur nominale de trente dollars américains (30 USD) par action, classifiées comme suit:

a) actions ordinaires avec droit de vote

vingt-trois mille six cent quatre-vingt-neuf (23.689) actions sont des actions ordinaires avec droit de vote classifiées comme suit: six cents (600) actions de classe A, quatre cent quatre-vingt-quinze (495) actions de classe S1, mille quatre-vingts (1.080) actions de classe S2, deux mille cent cinquante-quatre (2.154) actions de classe S3, sept mille cinq cent soixante-six (7.566) actions de classe S4, cinq mille cinq cent quatre-vingts (5.580) actions de classe S5, deux cent cinquante-neuf (259) actions de classe T2, trois cents (300) actions de classe T3, cent vingt (120) actions de classe T4, cent quatre-vingts (180) actions de classe T5, huit cent quarante (840) actions de classe NL1, sept cent quatre-vingts (780) actions de classe NL2, sept cent vingt (720) actions de classe NL3, neuf cents (900) actions de classe NL4, neuf cent soixante (960) actions de classe NL5, trente (30) actions de classe RS1-2006, cent vingt (120) actions de classe RS1-2008, quatre-vingt-dix (90) actions de classe RS1-2010, quarante-cinq (45) actions de classe RS1-2012, soixante (60) actions de classe RS2-2008, trente (30) actions de classe RS2-2012, cent vingt (120) actions de classe RS3-2012, six cent soixante (660) actions de classe RS4-2012.

b) actions sans droit de vote

neuf mille trois cent quarante (9.340) sont des actions sans droit de vote appelées actions E et actions F dans les classes suivantes: une (1) action de classe E4, une (1) action de classe E5, trente-quatre (34) actions de classe E6, trois (3) actions de classe E7, neuf (9) actions de classe E8, quarante (40) actions de classe E9, dix-huit (18) actions de classe E10, cent vingt-cinq (125) actions de classe E11, quarante-cinq (45) actions de classe E12, vingt-cinq (25) actions de classe E13, six (6) actions de classe E14, cinquante-deux (52) actions de classe E15, trente-neuf (39) actions de classe E16 et soixante-cinq (65) actions de classe E 17, trente-quatre (34) actions de classe F1, quarante-six (46) actions de classe F2, deux cent cinquante-huit (258) actions de classe F3, quatre-vingt-seize (96) actions de classe F4, soixante (60) actions de classe F5, soixante-treize (73) actions de classe F6, deux cent quatre-vingt-deux (282) actions de classe F7, quatre-vingt-un (81) actions de classe F8, quarante-et-un (41) actions de classe F9, cent vingt-trois (123) actions de classe F10, vingt-neuf (29) actions de classe F11, six cent quatorze (614) PAGE 12 actions de classe F12, deux cent quarante (240) actions de classe F13, cent neuf (109) actions de classe F15, cent quatre (104) actions de classe F16, quatre-vingt-quatorze (94) actions de classe F17, trente-une (31) actions de classe F18, trois cent cinquante-trois (353) actions de classe F19, soixante-treize (73) actions de classe F20, deux cent quarante-cinq (245) actions de classe F21, vingt-deux (22) actions de classe F22, cent vingt-et-un (121) actions de classe F23, vingt-quatre (24) actions de classe F24, six (6) actions de classe F25, trente-six (36) actions de classe F26, quatre-vingt-dix-sept (97) actions de classe F27, cent quarante (140) actions de classe F28, cent treize (113) actions de classe F29, deux cent quarante (240) actions de classe F30, quarante-quatre (44) actions de classe F31, cent vingt (120) actions de classe F32, trois cent soixante-seize (376) actions de classe F33, soixante (60) actions de classe F34, cinquante-huit (58) actions de classe F35, cinq cent quarante (540) actions de classe F36, cinq cent quarante (540) actions de classe F37, cent soixante-dix-sept (177) actions de classes F38, quatre cent huit (408) actions de classe F39, mille trois cent quatre-vingts (1.380) actions de classe F40, soixante (60) actions de classe F42, trente (30) actions de classe F43, trente (30) actions de classe F44, soixante (60) actions de classe F45, vingt-huit (28) actions de classe F46, treize (13) actions de classe F47, deux cent trente-huit (238) actions de classe F48, cent vingt (120) actions de classe F49, deux cent quarante (240) actions de classe F50, soixante (60) actions de classe F51 et cinq cent dix actions (510) actions de classe F52.»

Première résolution

L'Assemblée décide de réduire le capital social de la Société d'un montant de vingt-deux mille quatre-vingts dollars américains (22.080 USD) de son montant actuel d'un million douze mille neuf cent cinquante dollars américains (1.012.950 USD) à un montant de neuf cents quatre-vingt-dix mille huit cents soixante-dix dollars américains (990.870 USD) par l'annulation par la Société d'actions propres des classes telles que figurant dans le tableau ci-dessous:

Classe d'actions	Nr d'actions
actions de classe T2	12
actions de classe E6	15
actions de classe E7	1
actions de classe E8	4
actions de classe E9	18
actions de classe E10	8
actions de classe E11	56
actions de classe E12	20
actions de classe E13	11
actions de classe E14	3
actions de classe E15	23
actions de classe E16	17
actions de classe E17	29
actions de classe F1	12
actions de classe F2	16
actions de classe F3	58
actions de classe F4	23
actions de classe F6	14
actions de classe F7	50
actions de classe F8	16
actions de classe F9	7
actions de classe F10	29
actions de classe F11	4
actions de classe F12	66
actions de classe F15	4
actions de classe F16	12
actions de classe F17	11
actions de classe F18	5
actions de classe F19	38
actions de classe F20	16
actions de classe F21	16
actions de classe F23	12
actions de classe F24	2
actions de classe F26	4
actions de classe F27	8
actions de classe F28	7
actions de classe F29	7
actions de classe F31	1
actions de classe F33	14
actions de classe F35	2
actions de classe F38	3
actions de classe F39	12
actions de classe F40	45
actions de classe F46	2
actions de classe F47	1
actions de classe F48	2
TOTAL	736

Seconde résolution

L'Assemblée a décidé de modifier l'article 5.1 des Statuts afin qu'il se lise tel que figurant au second point de l'ordre du jour de la présente assemblée.

Déclaration - Estimation des frais

Le montant des dépenses liées au présent acte est estimé à approximativement EUR 2.000,-

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais et est suivi d'une traduction en langue française. À la demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé au Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture des présentes aux membres du bureau, ils ont signé avec nous, le notaire, le présent acte.

Signé: F. BONNE, F. VERRECCHIA et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 avril 2014. Relation: LAC/2014/18428. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 22 mai 2014.

Référence de publication: 2014074261/378.

(140087289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

UE-Moldavie association sans but lucratif, Association sans but lucratif.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 21, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg F 9.970.

STATUTS

Entre les soussignés:

1. Iachim, Sergiu, employé privé, 3, Avenue Jean-Pierre Pescatore, L-2324, Luxembourg, nationalité roumaine.
2. Iachim, Maxim, employé privé, 21, Côte d'Eich, L-1450, Luxembourg, nationalité roumaine.
3. Cegodari, Olesia, étudiante, 3, Avenue Jean-Pierre Pescatore, L-2324, Luxembourg, nationalité roumaine.

et tous ceux qui deviendront membres par la suite, est constituée une association sans but lucratif régie par la loi du 21 avril 1928, telle qu'elle a été modifiée, et par les présents statuts.

Titre 1^{er}. Dénomination, Objet, Siège, Durée

Art. 1^{er}. L'association porte la dénomination de «UE-Moldavie» association sans but lucratif.

Art. 2. L'association a pour objet de regrouper des personnes de toutes nationalités désireuses de promouvoir des opportunités de développement durable entre l'Union Européenne et la Moldavie.

En outre, l'association a pour objet:

- de soutenir les efforts et les activités visant à raffermir l'initiative d'adhésion de la Moldavie à l'Union Européenne;
- de promouvoir la Moldavie d'après le milieu d'affaire dans l'Union Européenne;
- de créer des opportunités pour soutenir la communauté Moldave dans l'Union Européenne;
- de implémenter et renforcer des opportunités de développement des relations professionnelles et sociales entre les membres de l'asbl et les milieux politiques, culturels ainsi que les milieux d'affaires européens sur base de relations de sympathie et de compréhension mutuelle;
- de créer des occasions afin de générer des liens amicaux de soutien et d'opportunité de contacts socio-professionnels;
- d'organiser et de tenir d'événements publics, tels que des rencontres B2B, des conférences de presse, des séminaires d'information, des colloques, des débats, des journées de portes ouvertes;
- de participer à des événements en conformité avec les objectifs de l'association;
- de collecter des informations, de rédiger et de publier des rapports sur la situation économique, le développement économique, la politique commerciale de l'Union Européenne et de la Moldavie.

Ces objectifs sont poursuivis de façon indépendante, à l'abri de tout lien organique avec un quelconque parti et mouvement politique ou d'une quelconque pensée politique.

Art. 3. L'association a son siège social à Luxembourg, Luxembourg. Le siège social peut être transféré à n'importe quel endroit au Grand-Duché de Luxembourg, par simple décision du conseil d'administration.

Art. 4. La durée de l'association est indéterminée.

Titre 2. Exercice social

Art. 5. L'exercice social coïncide avec l'année civile.

Titre 3. Membres

Art. 6. Les membres, dont le nombre ne peut être inférieur à trois, sont admis par délibération du conseil d'administration à la suite d'une demande formulée de manière écrite ou verbale.

Art. 7. Les membres s'engagent à respecter le principe et l'objet de l'association, ainsi que les décisions de l'assemblée générale et du conseil d'administration.

Art. 8. Les membres ont la faculté de se retirer à tout moment de l'association après envoi de leur démission écrite au conseil d'administration. Est réputé démissionnaire après le délai de 6 mois à compter du jour de l'échéance tout membre qui refuse de payer la cotisation lui incombant.

Art. 9. Les membres peuvent être exclus de l'association si, d'une manière quelconque, ils portent gravement atteinte aux intérêts de l'association. A partir de la proposition d'exclusion formulée par le conseil d'administration, jusqu'à la décision définitive de l'assemblée générale statuant à la majorité des deux tiers des voix, le membre dont l'exclusion est envisagée, est suspendu de plein droit de ses fonctions sociales.

Art. 10. La liste des membres est complétée chaque année par l'indication des modifications qui se sont produites et ce au 31 décembre.

Art. 11. Les membres fondateurs, de même que tout nouveau membre de l'Association, seront tenus de payer une cotisation annuelle dont le montant est fixé par l'assemblée générale. Le montant de cette cotisation annuelle ne peut être supérieur à 200 euros.

Art. 12. L'associé démissionnaire ou exclu n'a aucun droit sur le fonds social et ne peut réclamer le remboursement des cotisations versées.

Titre 4. Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale a tous les pouvoirs que la loi ou les présents statuts n'ont pas attribués à un autre organe de l'association.

L'assemblée générale se réunit au moins une fois par année civile, sur convocation du président du conseil d'administration, adressée un mois à l'avance par lettre à tous les membres de l'association, ensemble avec l'ordre du jour.

L'assemblée générale se réunit pareillement sur demande d'un cinquième des membres de l'association.

Pour les votes, il sera loisible aux membres de se faire représenter par un autre membre à l'aide d'une procuration écrite.

Les résolutions de l'assemblée générale seront portées à la connaissance des membres et des tiers par lettre ou par tout autre moyen approprié.

Art. 14. Les résolutions pourront être prises en dehors de l'ordre du jour, à condition toutefois que l'assemblée générale y consente à la majorité de deux tiers des membres présents ou représentés.

Titre 5. Administration

Art. 15. L'association est gérée par un conseil d'administration composé d'un président, un secrétaire et un trésorier, élus par l'assemblée générale à la majorité simple des votes valablement émis.

La durée de leur mandat est de 2 ans.

Les pouvoirs des administrateurs sont ceux résultant de la loi et des présents statuts. Les membres du conseil d'administration sont rééligibles.

Toutes les fonctions exercées dans le conseil d'administration ont un caractère bénévole et sont exclusives de toute rémunération.

Art. 16. La signature du président ou du trésorier engage l'association.

Art. 17. Le conseil d'administration se réunit chaque fois que les intérêts de l'association l'exigent.

De même, le conseil d'administration doit se réunir à la demande de deux tiers de ses membres ou à la demande de son président.

Les membres du conseil d'administration sont convoqués par simple lettre ou par tout autre moyen approprié.

Art. 18. Le conseil d'administration peut, sous sa responsabilité, déléguer pour des affaires particulières ses pouvoirs à un de ses membres ou à un tiers.

Titre 6. Mode d'établissement des comptes

Art. 19. Le conseil d'administration établit le compte des recettes et des dépenses de l'exercice social et le soumet pour approbation à l'assemblée générale annuelle ensemble avec un projet de budget pour l'exercice suivant.

Art. 20. Les ressources de l'association comprennent notamment:

- les cotisations des membres;
- les subsides et subventions;
- les dons ou legs en sa faveur;
- le revenu d'événements et de publications.

Titre 7. Modification des statuts

Art. 21. L'assemblée générale ne peut valablement délibérer sur les modifications à apporter aux statuts que si celles-ci sont expressément indiquées dans l'avis de convocation et si l'assemblée générale réunit au moins deux tiers des membres.

Art. 22. Les modifications des statuts ainsi que leur publication s'opèrent conformément aux dispositions afférentes de la loi du 21 avril 1928, telle que modifiée.

Titre 8. Dissolution et liquidation

Art. 23. La dissolution et la liquidation de l'association s'opèrent conformément aux dispositions afférentes de la loi du 21 avril 1928, telle que modifiée.

Art. 24. En cas de dissolution de l'association, son patrimoine sera affecté à une association à désigner par l'assemblée générale.

Titre 9. Dispositions finales

Art. 25. Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les comparants déclarant expressément se soumettre aux dispositions de la loi du 21 avril 1928, telle que modifiée.

Fait à Luxembourg, le 20/05/2014.

Iachim Sergiu / Iachim Maxim / Cegodari Olesea

Les Membres fondateurs

Référence de publication: 2014074368/109.

(140086595) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Dream Global Advisors Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée,

(anc. Dundee International (Luxembourg) Advisors S.à r.l.).

Siège social: L-2920 Luxembourg, 9A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 160.395.

In the year two thousand and fourteen, on the seventh day of May,

before Maître Marc Loesch, notary residing in Mondorf-les-Bains (Grand Duchy of Luxembourg),

there appeared the following:

Dundee International (Luxembourg) Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of one hundred eight million one hundred ninety-seven thousand four hundred sixteen euro (EUR 108,197,416) and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 160.396 (hereafter referred to as the "Sole Shareholder"),

represented by Ms Laure Jacquet, professionally residing in Bertrange,

by virtue of proxy under private seal given on 2 May 2014.

The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party declared that it currently holds all the shares issued by Dundee International (Luxembourg) Advisors S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg by a notarial deed of 17 February 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1487 of 6 July 2011, with a corporate capital of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-), having its registered office at 9A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 160.395.

The articles of association of the Company (the "Articles of Association") have been amended for the last time by a notarial deed of 23 May 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1812 of 9 August 2011.

The appearing party, duly represented, has requested the undersigned notary to document the following resolution:

Sole resolution

The Sole Shareholder resolves to change the denomination of the Company into "Dream Global Advisors Luxembourg S.à r.l." and consequently to amend article 2 of the Articles of Association, which shall forthwith read as follows:

" **Art. 2.** The Company's name is "Dream Global Advisors Luxembourg S.à r.l."."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately one thousand two hundred euro (EUR 1,200).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons' proxy holder the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons' proxy holder and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Bertrange, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing party's proxyholder, who is known to the notary by its surname, first name, civil status and residence, the said proxyholder signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le sept mai,

par devant Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains (Grand-Duché de Luxembourg),

a comparu:

Dundee International (Luxembourg) Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, ayant un capital social de cent huit millions cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent seize euros (EUR 108.197.416) et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 160.396 (l'«Associé Unique»),

représentée par Mademoiselle Laure Jacquet, ayant son adresse professionnelle à Bertrange,

en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 2 mai 2014,

qui après avoir été signée ne varietur par le titulaire de la procuration et par le notaire susmentionné, devra être annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, dûment représentée, déclare détenir l'intégralité des parts sociales de Dundee International (Luxembourg) Advisors S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg par acte notarié du 17 février 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1487, du 6 juillet 2011, ayant un capital social de douze mille cinq cent euros (EUR 12.500), ayant son siège social au 9A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 160.395.

Les statuts de la Société (les "Statuts") ont été modifiés pour la dernière fois par acte notarié du 23 mai 2011 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1812, du 9 août 2011.

La comparante, dûment représentée, a requis le notaire instrumentant de documenter la résolution suivante:

Résolution unique

L'Associé Unique décide de modifier l'article 2 des Statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 2.** La société prend la dénomination de «Dream Global Advisors Luxembourg S.à r.l.»»

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature incombant à la Société en raison du présent acte sont évalués à mille deux cents euros (EUR 1.200).

Déclaration

Le notaire instrumentant qui parle et comprend la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire de la comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du mandataire de la même comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Bertrange, à la date mentionnée au début du présent document.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: L. Jacquet, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 9 mai 2014. REM/2014/1038. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): L. SCHLINK.

Pour expédition conforme.

Mondorf-les-Bains, le 26 mai 2014.

Référence de publication: 2014073681/83.

(140087287) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Wonlux S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 147.778.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille quatorze, le huit mai.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur Daniel Fernando DE PAIVA MARQUES BORGES, administrateur de sociétés, demeurant à Praça da Liberdade, 251, 3º Direito, P-2870-214, Montijo (Portugal),

ici représenté par Mademoiselle Marie-Hélène GONCALVES, corporate manager, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades à L-2121 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La prédite procuration, signée "ne varietur" par la mandataire du comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit ses déclarations et constatations:

a) Que la société anonyme WONLUX S.A., (ci-après la "Société"), avec siège social à L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 147.778, a été constituée par Me Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster en date du 13 août 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1801 du 17 septembre 2009. Les statuts n'ont jamais été modifiés.

b) Que le capital social de la Société est fixé à un montant de trente et un mille deux cent cinquante Euros (EUR 31.250,-) représenté par six cent vingt-cinq (625) actions d'une valeur nominale de cinquante Euros (EUR 50,-) chacune.

c) Que le comparant, représenté comme dit ci-avant, est devenu successivement propriétaire de toutes les actions de la Société.

d) Que l'activité de la Société ayant cessé, le comparant prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat et sa mise en liquidation.

e) Que le comparant, en tant qu'actionnaire unique, se désigne comme liquidateur de la Société.

f) Que le comparant déclare fixer à tout de suite la deuxième et la troisième assemblée conformément à l'article 151 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et les tenir immédiatement l'une après l'autre.

g) Qu'en sa capacité de liquidateur de la Société, il requiert le notaire instrumentant d'acter qu'il déclare avoir réglé tout le passif de la Société ou l'avoir dûment provisionné et avoir transféré tous les actifs à son profit.

h) Que le comparant est investi de tous les éléments actifs de la Société et répondra personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la Société même inconnus à ce jour.

i) Que les déclarations du liquidateur ont fait l'objet d'une vérification, suivant rapport en annexe, conformément à la loi, par AbaCab S.à r.l., réviseur d'entreprises, avec siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, désigné "commissaire-vérificateur" par l'actionnaire unique de la Société.

j) Que le comparant approuve les comptes de liquidation au 28 février 2014 et donne décharge pleine et entière au commissaire-vérificateur, concernant toute responsabilité ultérieure.

k) Que le comparant, constitué en troisième assemblée, prononce la clôture de la liquidation et constate que la Société a définitivement cessé d'exister.

l) Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

m) Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actions de la Société.

n) Que les livres et documents de la Société, dissoute, seront conservés pendant cinq ans au moins à l'ancien siège social au 231, Val des Bons Malades à L-2121 Luxembourg.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à la somme de 850,- EUR et le comparant, en tant qu'actionnaire unique, s'y engage personnellement.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire du comparant, connue du notaire par nom, prénom, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Marie-Hélène GONCALVES, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 12 mai 2014. Relation GRE/2014/1894. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2014074314/58.

(140086474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

European Property Fund (Holdings) Limited S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 14.286,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 124.428.

En date du 15 mai 2014, les associés de La Société ont pris les résolutions suivantes:

1. Acceptation de la démission des gérantes suivantes en date du 15 mai 2014:

- Madame Xenia Kotoula

- Madame Florence Rao

2. Nomination des nouveaux gérants suivants pour une durée indéterminée à compter du 15 mai 2014:

- Monsieur Jean-Jacques Josset, né le 2 juin 1974 à Saint-Quentin, France, ayant pour adresse professionnelle 46A, Avenue J.F. Kennedy, L - 1855 Luxembourg.

- Monsieur Mohammad Shehzaad Aboobakar Atchia, né le 22 mai 1982 à Curepipe, République de Maurice, ayant pour adresse professionnelle 46A, Avenue J.F. Kennedy, L -1855 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2014.

Robert-Jan Schol

Gérant

Référence de publication: 2014073712/21.

(140086934) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Sigfrido S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8A, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 178.737.

L'an deux mille treize, le trente-et-un décembre.

Pardevant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est réunie

une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "Sigfrido S.A. SPF", ayant son siège social au 8A, Boulevard de la Foire L-1528 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 26 juin 2013, publié au Mémorial C n° 2186 le 6 septembre 2013,

immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 178.737 (la «Société»).

La séance est ouverte sous la présidence de Mme Géraldine NUCERA, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Luxembourg, qui se désigne également comme secrétaire.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Mlle Virginie PIERRU, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La Présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Renonciation aux formalités de convocation.

2.- Augmentation de capital à concurrence de neuf millions sept cent quatre-vingt-seize mille euros (9.796.000,- EUR), pour le porter de son montant actuel de trente-et-un mille euros (31.000,-EUR) à neuf millions huit cent vingt-sept mille euros (9.827.000,- EUR), par la création et l'émission de neuf mille sept cent quatre-vingt-seize (9.796) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes (les «Nouvelles Actions»).

2.- Souscription et libération intégrale des neuf mille sept cent quatre-vingt-seize (9.796) actions nouvelles (les «Nouvelles Actions»).

3.- Modification afférente de l'article 5, premier paragraphe, des statuts.

4.- Modification du registre des actionnaires de la Société.

5.- Divers.

B) L'actionnaire unique représenté à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par ce dernier ont été portés sur une liste de présence, signée "ne varietur" par la mandataire de l'actionnaire unique, par les membres de l'assemblée et le notaire instrumentant pour les besoins de l'enregistrement.

La procuration émanant de l'actionnaire unique représenté à la présente assemblée, signée "ne varietur" par les comparantes et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

C) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'intégralité du capital social étant représentée, l'assemblée générale a pu faire abstraction des convocations d'usage, l'actionnaire unique ici représenté se reconnaît dûment convoqué et déclare par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution:

Dans les limites du capital autorisé, l'assemblée décide d'augmenter le capital social, à concurrence de neuf millions sept cent quatre-vingt-seize mille euros (9.796.000,- EUR), pour le porter de son montant actuel de trente-et-un mille euros (31.000,-EUR) à neuf millions huit cent vingt-sept mille euros (9.827.000,- EUR), par la création et l'émission de neuf mille sept cent quatre-vingt-seize (9.796) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes (les «Nouvelles Actions»).

Troisième résolution:

Souscription et libération

Les Nouvelles Actions émises sont intégralement souscrites de par l'actionnaire unique, représenté comme ci-avant, et libérée entièrement moyennant apport en nature consistant en la conversion d'une partie de son compte courant actionnaire.

Cet apport a fait l'objet d'un rapport établi préalablement aux présentes en date du 30 décembre 2013 dressé par «Grant Thornton Lux Audit S.A.» ayant son siège social au 83, Pafbruch L-8308 Capellen (RCS Luxembourg B 43.298) signé par Monsieur Hugues WANGEN, réviseur d'entreprise agréé, demeurant professionnellement au 83, Pafbruch L-8308 Capellen, dont les conclusions sont les suivantes:

«Conclusions:

Sur base de nos diligences aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse penser que la valeur globale des apports ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie.»

Le rapport, après avoir été paraphé «ne varietur» par les comparantes et le notaire instrumentant, restera annexé aux présentes pour les besoins de l'enregistrement.

Preuve de l'existence de l'apport en nature:

Preuve de l'existence de l'apport a été donnée au notaire instrumentant par le prédit rapport ainsi que le bilan de la Société en date du 19 décembre 2013.

Quatrième résolution:

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 5, premier paragraphe, des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5. (1^{er} paragraphe).** Le capital social est fixé à neuf millions huit cent vingt-sept mille euros (9.827.000,- EUR) représenté par neuf mille huit cent vingt-sept (9.827) actions d'une valeur nominale de mille euros (1.000,-EUR) chacune.»

Cinquième résolution:

L'assemblée générale donne pouvoir au conseil d'administration pour opérer les modifications au registre de l'actionnaire de la Société suite à la prédit augmentation de capital social.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de quatre mille sept cent vingt-trois euros (4.723,- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, elles ont toutes signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: G.NUCERA, V.PIERRU, P.DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 09.01.2014. Relation: LAC/2014/1090. Reçu 75.-€ (soixante-quinze Euros).

Le Releveur (signé): Irène THILL.

POUR COPIE CONFORME, délivré au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Luxembourg, le 09.01.2014.

Référence de publication: 2014074211/89.

(140086812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Ikano S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2740 Luxembourg, 1, rue Nicolas Welter.

R.C.S. Luxembourg B 87.842.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la Société tenue en date du 03 mai 2014

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'actionnaire unique de la société qui a été tenue en date du 13 mai 2014 que les décisions suivantes ont été prises.

Jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de l'Actionnaire Unique approuvant les comptes de l'exercice social 2014, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

1) Conseil de Surveillance

L'assemblée générale ordinaire annuelle de l'actionnaire unique décide de renouveler le mandat des Membres du Conseil de Surveillance suivants jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014:

Peter Arras Feodor KAMPRAD, Membre du Conseil de Surveillance
adresse professionnelle 19, Weiveldlaan, B-1930 Zaventem, Belgique
Hans Jonas Ingvar KAMPRAD, Membre du Conseil de Surveillance
adresse professionnelle 1, rue Nicolas Welter, L - 2740 Luxembourg
Niklas Achim Mathias KAMPRAD, Membre du Conseil de Surveillance
adresse professionnelle 1, rue Nicolas Weiter, L - 2740 Luxembourg
Björn Neville Philip BAYLEY, Membre du Conseil de Surveillance
adresse professionnelle 13463 NE 36th Street, WA 98005 Bellevue, Washington, USA
Hans Per Henrik KARLSSON, Membre du Conseil de Surveillance
adresse professionnelle 13, Birger Jarlsgaten, S-111 45 Stockholm, Suède
Jens ENGVALL, Membre du Conseil de Surveillance
adresse professionnelle Arenavägen 45, S-121 77 Joanneshov, Suède
Eva Nanny Christina CEDERBALK, Membre du Conseil de Surveillance
adresse professionnelle Vallhallavägen 129, S-11531 Stockholm, Suède
Anders Bertil Mikael OLSSON, Membre du Conseil de Surveillance
adresse professionnelle Vleysmanlann 18, The Netherlands, Wassenaar 2242PN

2) Directoire

Arja Susanna TAAVENIKU, Membre du Directoire
adresse professionnelle au Luxembourg, 1, rue Nicolas Welter, L - 2740 Luxembourg
Mats Håkan HÅKANSSON, Membre du Directoire
adresse professionnelle au Luxembourg, 1, rue Nicolas Welter, L - 2740 Luxembourg
Yohann ADOLPHE, Membre du Directoire
adresse professionnelle au Luxembourg, 1, rue Nicolas Welter, L - 2740 Luxembourg

3) Réviseur d'Entreprises agréé

DELOITTE Audit S.à r.L, RCS Luxembourg B0067895
adresse 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg

Luxembourg, le 13 mai 2014.

Pour avis sincère et conforme

Pour Ikano S.A.

Arja Taaveniku

Membre du Directoire

Référence de publication: 2014073846/47.

(140087308) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

K.F. Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2328 Luxembourg, 20, rue des Peupliers.

R.C.S. Luxembourg B 141.656.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 20 mai 2014

Première résolution

L'Assemblée Générale décide de renouveler les mandats des administrateurs pour une durée de six ans, jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire de 2020.

Cette résolution a été votée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide de reconduire le mandat du commissaire aux comptes «KF FIDUCIAIRE SA» pour une durée de six ans, jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire de 2020 qui statuera sur les résultats de l'exercice 2019.

Cette résolution a été votée à l'unanimité.

Troisième résolution

Le siège social du commissaire aux comptes «KF FIDUCIAIRE SA» est transféré 7, rue de Bitbourg, à L-1273 Luxembourg au 20, rue des Peupliers, à L-2328 Luxembourg

Cette résolution a été votée à l'unanimité.

Quatrième résolution

Changement d'adresse d'un administrateur

Monsieur Kindy FRITSCH, changement d'adresse du 8, rue du Bois, à L-7480 Tuntange au 55, boulevard de la Pétrusse, à L-2320 Luxembourg

Cette résolution a été votée à l'unanimité.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat du délégué à la gestion journalière pour une durée de six ans, jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire de 2020.

Cette résolution a été votée à l'unanimité.

Sixième résolution

Changement d'adresse du délégué à la gestion journalière

Monsieur Kindy FRITSCH, changement d'adresse du 8, rue du Bois, à L-7480 Tuntange au 55, boulevard de la Pétrusse, à L-2320 Luxembourg

Référence de publication: 2014073881/33.

(140087327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Europe-Gérance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 6, rue Jean Engling.

R.C.S. Luxembourg B 122.647.

—
Auszug der Beschlüsse der Ordentlichen Generalversammlung vom 28. November 2013

Im Jahre 2013, am 28. November sind die Gesellschafter der EUROPE-GERANCE S.A. in einer ordentlichen Generalversammlung zusammengetreten und haben einstimmig folgende Beschlüsse angenommen:

Die Versammlung beschliesst:

Die Versammlung beschliesst:

- Herr Markus PETERS, Bauzeichner, geboren in Dockendorf/Bitburg-Prüm (Deutschland), am 20/05/1973, wohnhaft in D-54636 Dockendorf, Hauptstrasse 2,

- Frau Heike Seis, Geschäftsfrau, geboren am 30/03/1951 in Gerolstein (D), wohnhaft zu D-54636 Dockendorf, Gartenstrasse 4,

für drei Jahre zu neuen Verwaltungsratsmitgliedern zu ernennen, das heißt bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2016.

Der Verwaltungsrat besteht dementsprechend nun aus folgenden Mitgliedern:

- Herr Alois PETERS
- Herr Jörg PETERS
- Herr Markus PETERS,
- Frau Heike SEIS,
- Herr Werner WEBER

Luxemburg, den 28. November 2013.

Référence de publication: 2014073737/25.

(140086901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Eurest Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 19, rue Léon Laval.

R.C.S. Luxembourg B 19.293.

Extrait de l'assemblée générale annuelle tenue à Leudelange le 8 mai 2014

L'Assemblée générale renouvelle les fonctions d'administrateurs de:

- Monsieur Jean-Marc DEMERDJIAN
- Monsieur Olivier THIEBAUT
- Monsieur Johannes, Adrianus FRANKE
- Monsieur Aymar, Marie, Henri HENIN

L'Assemblée décide de nommer Monsieur Jean-Marc DEMERDJIAN, administrateur délégué de la société.

Tous avec la même adresse professionnelle au 19, rue Léon Laval à L-3372 Leudelange.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014.

L'assemblée générale élit pour la durée d'un an à la fonction de réviseur d'entreprises la société:

KPMG Luxembourg s.à.r.l.

avec siège au 9, allée Scheffer à L-2520 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations., le texte suivant:

Luxembourg.

Eurest Luxembourg s.a.

Référence de publication: 2014073729/22.

(140087224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Europe Universal Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-7594 Beringen, 17, rue des Noyers.

R.C.S. Luxembourg B 106.928.

J'ai l'honneur et le regret de vous informer que j'ai pris la décision de démissionner des fonctions d'Administrateur délégué de la Société Europe Universal Holding Sarl immatriculée au registre du commerce société Luxembourg sous le numéro B106925 et ce à compter du 30 décembre 2012.

Lynx Finances Group, Ltd

Suite 2208, 22/F., Tower 1, Times Square,

1 Matheson Street, Causeway Bay, Hong Kong

Jacques Gaston Michel Sordes, Dit Jack Michael Sword

Né le 17 novembre 1947 à Courbevoie, France

Référence de publication: 2014073735/15.

(140086325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.
